

DJERAD S'EST ENTRETENU AVEC LE CHEF DU GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE LIBYEN

L'Algérie réitère sa «disponibilité» au service de la paix

P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Législatives anticipées
du 12 juin

**Le PT
n'y participera pas**

Page 2



TEBBOUNE A REÇU, HIER, LE PRÉSIDENT MALIEN EN VISITE À ALGER

Appui sans ingérence



Au deuxième jour de sa visite, le Président malien Bah N'Daw a été reçu par le Président Abdelmadjid Tebboune qui a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Mali dans la restauration de la stabilité et la préparation des élections selon la volonté du peuple malien. Un message de soutien actif, dans le cadre strict de la médiation, qui consacre l'attachement d'Alger à la notion du respect de la souveraineté des peuples. Lire page 3

L'ÉDITO

► Par S. Méhalla

Hirak, liberté d'expression, justice indépendante... Liberté de la presse. C'est où ce trou du monde qui se noie dans la bave de «dire-tout»? De quel «visa» faudrait-il nous assujettir pour profiter de l'aubaine d'un bla-bla illimité, puisque le monde qui nous piste, jour et nuit, semble soucieux de la voix de nos prétendus «muets»? Quelle dot pour se l'approprier, cette liberté, et quels fantasmes en procure-t-elle réellement aux hirakistes et leurs marionnettistes?

C'est usant, tout cela, eh bien, je vous le dis, moi!

La justice et la liberté, en somme, ne sont que des faits sociaux. Culturels. Religieux. Des faits relatifs au savoir-vivre autour de l'intérêt suprême de la Nation. Notez bien : Nation. Ce n'est certainement pas dans les bras des mercenaires de Londres, de Paris ou du makhzen qu'on risque de les trouver. Ni dans les vulgaires groupes des réseaux sociaux. Dans les théories de Jean Paul et Paul

EH BIEN, JE VOUS LE DIS, MOI !

Sartre. Ces faits-là dépendent de chacun de nous. De l'éducation, dans cette dernière ils s'y nichent. Dans la correction. Dans le respect des institutions de la République. Dans les petites obligations quotidiennes du citoyen. Vous avez beau les chercher à Londres et à Paris. Ce n'est qu'un prêt-à-penser qui transite subtilement via des organisations bien ficelées telles que RSF qui fait la taupe et le bignole des journalistes réfugiés du 15e auxquels on octroie des broutilles pour se payer un «bâtard» et une portion de la vache qui rit tous les jours, des émissions pour calomnier le pays des bougnoules et enfin expédier l'aspirant faire du boucan à France 24, accomplir le travail par procuration.

C'est usant, tout cela, eh bien, je vous le dis, moi!

C'est du reste l'essentiel de la liberté d'expression qu'enseigne le programme des terres d'asile.

Un programme libre et expressif.

Nu d'esprit, de conscience.

Liberté d'expression, avons-nous comme première

impression, se balade dans un temps figé, des situations traînant des mots qui se banalisent à tort et à travers en dépit de l'importance de leur sens. La répétition a fini par en buter la noblesse. L'étendue. La profondeur, la portée. Du «cake» maintenant. Exactement comme le mot tagh'yir. Il fait partie de ces entourloupes de verbiages, chanté à tous les refrains du passé, du présent et du futur. Sur tous les registres. A toutes les plateformes politiques. Un mot «camelote», limite un os aux Klebs! Même les partis politiques croquent à la carotte. À l'embrouille. Nous avons comme l'impression que là où le regard de l'Algérien se pose, une prétention de changement serait nécessaire. Urgente, paraît-il. Voire vitale. Il faut changer. Même une expression contre une autre. Une liberté contre une autre. Faut changer. Les plus nihilistes partis politiques promettent le changement, gagent et engagent leur honneur avec la condition «si». S'ils avaient été...

Mais laissons les gens travailler, je vous le dis, moi...

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

Le PT n'y participera pas

Le Parti des travailleurs (PT), ne participera pas aux élections législatives anticipées du 12 juin. Pour la formation politique de Louisa Hanoune, les conditions d'une élection libre et transparente à même d'apporter des solutions à la crise, « ne sont pas encore réunies ».

C'est sur cette note que ce sont clôturés les travaux de la réunion du Comité central du parti tenue samedi et dimanche à Alger, a-t-on appris de sources fiables. «La tendance générale est pour la non-participation», affirment nos sources, ajoutant que l'écrasante majorité des intervenants lors des débats, a plaidé en faveur de «la nécessité de tendre une oreille attentive au cri du peuple qui continue de manifester dans la rue pour réclamer le changement radical». Pour le PT, ces élections sont «loin d'apporter des solutions à la crise», nous dit-on, car «changer la façade ne suffit pas pour une rupture». Outre le Hirak que le PT prend en compte dans sa prise de décision, il y a aussi, expliquent nos sources, la nouvelle loi électorale promulguée par ordonnance, «dont certaines dispositions prêtent à confusion». Enfin, les législatives anticipées du 12 juin «ne feront que renforcer le statu quo politique», soutiennent nos sources en conclusion des débats à huis clos du CC. Les résolutions de ce dernier seront exposées ce matin, par la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, à l'occasion d'une conférence de presse qu'elle animera au siège du parti à partir de 11h.

Ceci dit, la non-participation du PT aux prochaines législatives anticipées apportera du mouvement au sein d'une classe politique qui, depuis l'annonce de la tenue de ce rendez-vous, s'emballa en interne en déconnexion totale avec la population. Il faut dire que les partis ayant jusque-là, animé des rencontres pour appeler à la participation aux élections, le PFLN, le RND, TAJ, El Bina ou l'ANR, entre autres, l'ont fait en interne. Il n'y a pas eu vraiment de meetings populaires au sens politique, du



moins dans les grandes villes du pays. Le PT sera donc le premier parti à faire l'exception dans un semblant d'enthousiasme suscité par ces élections, aujourd'hui, lorsque Mme Hanoune fera officiellement écho de sa position. La secrétaire générale du PT qui intervenait déjà, samedi, à l'ouverture des travaux du CC, avait tracé la voie. «Cette élection réglera-t-elle le problème de représentation politique déniée au peuple depuis 1962 ? Réglera-t-elle la crise multidimensionnelle ? Apportera-t-elle des solutions pour les citoyens écrasés par les multiples crises ?», s'était interro-

gée Louisa Hanoune, avant de répondre : «La réponse est non».

En décidant de ne pas participer aux prochaines élections, le PT reste dans la logique qu'il s'est tracé depuis le début du Hirak du 22 février. Il a été, pour rappel, le seul parti à avoir décidé souverainement de quitter l'APN quelques jours seulement après le début de la contestation populaire. Fin mars 2019, le parti annonça «la démission» de son groupe parlementaire, expliquant qu'il «ne cautionnera pas le contournement, voire la confiscation de la volonté de l'écrasante majorité du peuple».

Quoi qu'il en soit, le choix du PT ne va pas l'effacer du paysage politique. Un spectre que redoutent des formations politiques, notamment de l'opposition, qui se trouvent face à une impasse et ne se sont pas encore prononcées. «Bien au contraire», insistent nos sources affirmant que «le PT ne restera pas spectateur et continuera à jouer son rôle par l'accompagnement du mouvement populaire dans sa lutte pour l'instauration de l'Etat de droit et des libertés et pour la restitution de la souveraineté au peuple».

Aïssa Moussi

UN SIT-IN A ÉTÉ ORGANISÉ HIER DEVANT LE SIÈGE DU PARTI

Le FLN renoue avec la contestation

A quelques encablures des élections législatives prévues le 12 juin prochain l'ex-parti unique renoue avec la contestation qui risque de laisser des plumes. Serait-ce le début du déclin d'un parti qui a libéré le pays du colonialisme français ?

Devenues cycliques, les crises internes au FLN s'apparentent à du vaudeville tant les acteurs se renouvellent mais reproduisent les mêmes réflexes. Hier une centaine de militants composés essentiellement d'enfants de chouhada et moudjahidine venue des différentes wilayas du pays se sont rassemblés devant le siège du parti sis à Hydra pour exiger le «départ dans les plus brefs délais» du SG Abou El Fadl Baâdji. «Notre principale revendication demeure le départ du SG» ont-ils fait observer ajoutant qu'«aucune autre exigence ne nous intéresse, ni un poste ni encore moins une place dans les prochaines listes électorales» ont-ils ajouté. Ces derniers n'ont pas manqué de montrer leur étonnement devant l'attitude inamicale du SG qui a «fermé les portes du siège du parti faisant fi du règlement intérieur du parti qui stipule que les militants sont tenus de présenter leurs doléances durant les jours de la semaine ouvrable». Enfin les contestataires ont annoncé que le G du FLN est en manque de légitimité que son mandat est «illégal» qu'il «ne représente plus» les militants. Cette levée de boucliers survient au lendemain de la lettre adressée récemment par le sénateur Mahmoud Kessari aux actuels responsables et aux militants du FLN dans laquelle il les

avertit de la prochaine déchéance du parti aux prochaines élections législatives, car dit-il «le peuple est déterminé à le lui faire payer». Il s'est adressé également aux responsables et aux cadres du parti pour qu'ils fassent preuve de discernement afin d'empêcher la participation du FLN aux prochains scrutins. Aussi suggère-t-il la non-participation du FLN à ce double scrutin. «Le peuple va exiger et exigera encore le retrait du FLN lors des prochaines élections» et recommande à la direction actuelle de songer à «restructurer le parti en écartant les opportunistes et les arrivistes». Plus direct, il accuse la direction actuelle et plus particulièrement le SG Abou el Fadl Baâdji de «manquer de légitimité en plus de contre-vérités qu'elle distille quotidiennement au peuple à travers son silence par rapport au rapport Stora et la rencontre avec l'ambassadeur français». Enfin le sénateur a indiqué que le mandat de l'actuelle direction est aujourd'hui «illégal» en vertu des recommandations du congrès qui a limité la période de transition. Le SG du FLN Abou el Fadl Baâdji a répondu indirectement hier au sénateur Kessari lors d'une conférence de presse tenue au siège de son parti après la réunion du bureau politique en affirmant mordicus que le FLN participerait aux élections pour «gagner». Attaquant directement son opposant Fadl El Baâdji a ajouté que «celui qui demande aujourd'hui à ce que le parti ne participe pas à ces élections est celui qui a le plus bénéficié du FLN et qu'il sera infernal pour ses détracteurs. Nous n'accepterons jamais que quel-

qu'un qui a été porté par le parti fasse pression pour nous exiger de partir. Cela nous ne l'accepterons pas» dit-il encore. Le SG du parti a ensuite accusé Kessari d'avoir voulu «coopter son ami au poste de mouhafedh mais après notre refus il est passé à l'opposition» ajoute-t-il. Le SG du FLN a également critiqué la démarche des contestataires qui ont organisé dans la matinée un sit-in pour demander son départ. «Pourquoi n'ont-ils pas tenu de telles actions lorsque le parti était sans direction et aujourd'hui ils veulent se placer à l'approche des élections» s'est-il demandé. Selon Baâdji, plusieurs d'entre eux parmi les contestataires «ont versé dans la corruption en versant par le passé des pots-de-vin alors que d'autres n'ont pas ouvert les bureaux des mouhafadha durant cinq ans mais ont engrangé des sommes d'argent dans le sillage de la préparation de listes de candidats» accusant même certains d'entre eux d'être des «membres fondateurs d'autres partis». Le FLN qui tente de se créer une nouvelle virginité en vue des prochaines batailles qui s'annoncent difficiles se remet à nouveau dans une position inconfortable avec un terrible dilemme : Ou le FLN sombrera dans l'oubli de l'histoire ou il réussira à sauver le peu qui reste à sauver des décombres d'un parti qui a déjà sauvé sa peau en octobre 88. Longtemps la béquille du pouvoir, le FLN ballotté d'un pouvoir à un autre, d'un président à un autre depuis l'indépendance finit par devenir l'ombre de lui-même.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

TEBBOUNE A REÇU HIER, LE PRÉSIDENT MALIEN EN VISITE À ALGER

Appui sans ingérence

Au deuxième jour de sa visite, le Président malien Bah N'Daw a été reçu par le Président Abdelmadjid Tebboune qui a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Mali dans la restauration de la stabilité et la préparation des élections selon la volonté du peuple malien. Un message de soutien actif, dans le cadre strict de la médiation, qui consacre l'attachement d'Alger à la notion du respect de la souveraineté des peuples.

Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu hier le chef de l'Etat Bah N'Daw, «en présence directeur de cabinet à la présidence de la République, Noureddine Bardad-Daïdj, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, ainsi que du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.» a-t-on appris par un communiqué de la Présidence de la République. En fin de journée, une première dépêche de l'agence de presse APS a rapporté les propos du Président malien de la Transition qui a tenu à exprimer sa reconnaissance à l'endroit d'Abdelmadjid Tebboune «pour son soutien et son dévouement à aider le Mali. Saluant aussi «le dévouement et l'attachement de M. Tebboune à aider le Mali en



vue d'une sortie définitive de la crise qu'il traverse», le président Bah N'Daw reconnaît que son pays n'aurait pu s'en sortir «sans le soutien des amis algériens.» Ajoutant : «Nous nous sentons soutenus, compris, aidés et appuyés dans notre démarche et remercions avec force le peuple algérien et son gouvernement.»

MÉDIATION SALVATRICE

Cette déclaration solennelle vient en quelque sorte réparer la bourde que nous relevions dans notre édition d'hier, au sujet du communiqué de la Présidence malienne qui annonçait un programme de visite omettant curieusement la question de l'Accord de Paix d'Alger. Or, Abdelmadjid Tebboune a, pour sa part, rappelé la «disponibilité de l'Algérie à concourir à l'apaisement dès que le peuple malien la sollicitera tout en promettant d'accompagner le Mali pour la réussite des élections prévues. Un message qui s'adresse à la fois au partenaire malien mais aussi à la communauté

internationale en réaffirmant la position algérienne claire et résolue qui ne conçoit l'engagement d'Alger dans les affaires maliennes qu'à travers la médiation, la promotion du dialogue sans ingérence. Une médiation dont l'Algérie a toujours été la tête de file et pour laquelle elle ne renoncera à aucun effort pour qu'elle aboutisse à la stabilité du pays voisin avec lesquelles elle entretient des relations fraternelles.

DU PROCESSUS SOUVERAIN

C'est aussi une caution morale au processus pacifique de retour à l'ordre constitutionnel que le Président Tebboune a réaffirmée en écartant les hypothèses farfelues d'intervention militaire algérienne sur le territoire malien, comme il l'a stipulé lors de sa dernière rencontre avec la presse nationale. C'est pourquoi, le président de la République a insisté sur la disponibilité de l'Algérie à «aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections, attendues par le peuple malien.»

Une formule prudente mettant en exergue le strict respect de la souveraineté du peuple malien dans la démarche. Abdelmadjid Tebboune a d'ailleurs illustré son propos en rappelant que l'Algérie a participé à un Comité de Suivi de l'application de l'Accord (CSA) qui a relancé, le 14 février dernier, les pourparlers entre les différentes parties maliennes qui étaient en conflit. «La rencontre avec le chef d'Etat malien, en visite de travail et d'amitié en Algérie, a été l'occasion de lui exprimer nos félicitations pour le retour de la sérénité dans son pays ainsi que pour la réunion tenue, récemment, à Kidal.» En effet, cette réunion à laquelle ont participé six ministres maliens ainsi que la direction des mouvements signataires et la Médiation internationale, représentée à haut niveau, a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Preuve indéniable que la disponibilité de l'Algérie est constante et déterminée.

Nordine Mzala

DJERAD S'EST ENTRETENU AVEC LE CHEF DU GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE LIBYEN

L'Algérie réitère sa «disponibilité» au service de la paix

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a eu hier, un entretien téléphonique avec le chef du gouvernement d'unité nationale libyen, Abdelhamid Dbeibah, lors duquel il a réitéré «la disponibilité de l'Algérie» à aider le pays voisin dans le processus de réconciliation nationale. Lors de l'entretien, M. Djerad a «félicité son homologue libyen pour la formation du gouvernement libyen et la confiance placée en lui par le Parlement libyen», lui réitérant «le soutien de l'Algérie et la disponibilité du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à appuyer les démarches du gouvernement libyen au service de la paix et de la réconciliation nationale dans ce pays frère et pour la préservation de sa souveraineté et de son unité territoriale», précise un communiqué du Premier ministre rendu public hier. Le Premier ministre a, à cette occasion, «réaffirmé la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen frère», selon le communiqué. Lors de l'entretien, les deux parties ont «souligné leur disponibilité à poursuivre les concertations pour aider la Libye à sortir définitivement de la crise qui concerne l'ensemble des Libyens», insistant sur «la nécessité de mettre un terme à l'ingérence étrangère». Les deux parties ont également «réaffirmé leur détermination à œuvrer de concert au raffermissement des liens de fraternité historiques et des relations de coopération entre les deux pays et les deux peuples frères». L'entretien intervient, faut-il le préciser, à la veille de la séance de passation de pouvoir entre le président du Conseil présidentiel de l'ex-gouvernement

d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarradj et le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale, Abdelhamid Dbeibah, qui aura lieu aujourd'hui à Tripoli, selon des sources proches du GNA citées par des médias libyens. «La cérémonie de la séance de passation de pouvoir se déroulera conformément au protocoles officiels», au lendemain de la prestation de serment du nouveau gouvernement à Benghazi, ajoutent les mêmes sources. Le nouveau gouvernement d'Abdelhamid Dbeibah, approuvé la semaine écoulée par le Parlement à Syrte, s'apprête à prêter serment, aujourd'hui, à Benghazi, dans l'est de la Libye. Selon le porte-parole du Parlement, Abdelah Belhaik, tous les préparatifs nécessaires à la réussite de cette réunion ont été effectués. Composé de 35 porte feuilles dont cinq confiés à des femmes, le gouvernement de Dbeibah aura la charge de gérer la période de transition jusqu'aux prochaines élections prévues le 24 décembre 2021. Le nouvel exécutif s'est fixé douze objectifs durant cette période. Il s'agit, entre autres, d'assurer la souveraineté à travers l'ensemble du territoire libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères du pays, de sécuriser les frontières, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer une réconciliation nationale.

LES MERCENAIRES, OUST !

Aussi, soulignons qu'une nouvelle réunion du Comité militaire mixte libyen (5+5) s'est ouverte, hier, à Syrte, pour débattre de l'application des points res-

tants de l'accord du cessez-le feu signé le 23 octobre dernier à Genève en Suisse, a indiqué un haut responsable militaire cité par des médias libyens. «Il sera surtout question de poursuivre la coordination entre les comités sécuritaires en ce qui concerne la réouverture de la route côtière reliant Misrata à Syrte, de déminage et du travail des observateurs internationaux envoyés par l'ONU», a indiqué le responsable militaire, Khaled al-Mahdjoub. «La réunion sera également l'occasion de débattre des accords de Genève en Suisse notamment en ce qui concerne l'évacuation des mercenaires et des forces étrangères présents en Libye», a-t-il ajouté, précisant que «la réunion va s'étaler sur deux jours». Une première équipe d'observateurs internationaux sans uniforme et armes se trouve en Libye depuis près d'un mois. Le Comité militaire mixte libyen se réunit régulièrement. Lors de la dernière réunion, tenue au début du mois de février écoulé, le Comité a examiné notamment les mécanismes nécessaires à la réouverture de la route côtière et l'urgence d'évacuer les mercenaires et forces étrangères présents en Libye. Dans ce même contexte, les appels internationaux au retrait des mercenaires et forces étrangères présents en Libye se sont multipliés, ces derniers jours, en mettant en avant particulièrement la nécessité d'aider le nouvel exécutif dans ses missions dont la préparation des prochaines élections générales prévues le 24 décembre 2021. Selon l'ONU, environ 20

000 militaires et mercenaires se trouvaient encore fin 2020 en Libye et aucun mouvement de retrait n'a été constaté à ce jour. «Quelque 10 bases militaires étrangères sont encore stationnées en Libye», avait déclaré au mois de décembre dernier, la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams. Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé, vendredi, dans une déclaration approuvée à l'unanimité «le retrait sans plus tarder de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye», selon une déclaration rendue publique. «Le Conseil de sécurité appelle toutes les parties à appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu (du 23 octobre) et exhorte les Etats membres à respecter et à soutenir la pleine application de l'accord», précise la déclaration. L'embargo sur la vente d'armes à la Libye, imposé depuis 2011, est violé régulièrement depuis des années selon les experts de l'ONU chargés de son contrôle. De son côté, l'Union européenne (UE) a appelé, jeudi, au retrait «immédiat» des mercenaires et forces étrangères présents en Libye et au «désarmement des milices» conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Abdelhamid Dbeibah, avait appelé, mardi, dans son discours devant les parlementaires à Syrte, lors de la séance du vote de confiance au nouvel exécutif, au départ des 20 000 mercenaires et forces étrangères présents en Libye, qualifiant leur présence de «coup de poignard» dans le dos des Libyens.

S. M.

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT :

« Plusieurs lois bientôt promulguées »

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a déclaré, hier, lors d'un entretien accordé au quotidien économique Ecotimes que plusieurs textes de loi verront le jour après l'installation des nouvelles institutions.

Il s'agit notamment selon Belhimer, de «l'organisation et du fonctionnement des pouvoirs publics, du régime électoral, de la loi relative aux partis politiques, de la loi relative à l'information, du statut de la magistrature et de l'organisation judiciaire, de la loi cadre relative aux lois de finances». Interrogé sur l'octroi d'agrément aux nouveaux partis politiques, Belhimer a mis l'accent sur un certain nombre d'engagements à prendre, dont «le respect du caractère démocratique et républicain de l'Etat ainsi que le multipartisme», ajoutant que le parti politique doit «renoncer à l'instrumentalisation et la manipulation de la religion et s'abstenir de toute forme de violence et de contrainte». Il a tenu à préciser que le nouveau mode de scrutin constitue un «tournant» et un changement «radical» dans lequel le choix de l'électeur «ne peut être orienté ni falsifié». Ce nouveau mode de scrutin a consacré le scrutin de liste ouverte à la proportionnelle avec vote préférentiel sans panachage. Il s'agit d'un tournant, d'un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle, dans lequel «ni l'argent ni les excroissances du système ne doivent orienter le choix de l'électeur ou le falsifier», a-t-il ajouté. La nouvelle loi électorale, souligne Belhimer, se distingue par rapport aux précédentes par la limitation à deux des mandats parlementaires et encourage la participation des jeunes à la vie politique, comme elle a réhabilité le mérite et surtout éloigne l'argent de toute influence sur le libre choix des élec-



teurs. Pour ce qui est des réformes engagées dans le secteur de la communication, il a évoqué l'urgence de la révision de la loi organique relative à l'information, qui sera mise en conformité avec les principes de la

nouvelle Constitution et «son adaptation aux réalités de la Nouvelle Algérie à laquelle nous aspirons tous». Ainsi, la création du Conseil national de la presse sera proposée dans la nouvelle loi sur l'information, a

déclaré le ministre de la Communication, ajoutant que ce Conseil « sera chargé des aspects d'éthique et de la déontologie du journalisme ».

M. T.

PILLAGE DU FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA

Le procès en appel a débuté hier

Le procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda dans laquelle est notamment poursuivi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a débuté hier à la cour d'Alger. Le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé, en janvier dernier, des peines allant de trois à sept ans de prison à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane. Ahmed Ouyahia a écopé de sept ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars et les anciens ministres Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane de trois ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars chacun. L'investisseur Ben Fassih Mohamed a, lui, été condamné à quatre ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars. La même juridiction a également prononcé une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderbali a été condamné à cinq ans de prison ferme. Quant aux autres accusés, Kamel Aliouane, a écopé de deux ans de prison ferme, l'ancien directeur des domaines, Rachid Amara, de deux ans de prison, dont un avec sursis, et Ben Fassih Seifeddine (fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed) de deux ans de prison ferme. Les accusés sont poursuivis dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics.

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

Seize coordinateurs des délégations de wilaya remplacés

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a opéré un mouvement partiel dans le corps des coordinateurs des délégations de wilaya, touchant quinze coordinateurs de wilaya, indique, samedi soir, un communiqué de l'Anie, dont voici la teneur : En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral et suite à la convocation du corps électoral, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN), dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) porte à la connaissance des citoyennes et citoyens que Mohamed Charfi, président de l'Autorité a opéré un mouvement partiel dans le corps des coordinateurs des délégations de wilaya, touchant quinze coordinateurs de wilaya. Ainsi, ont été désignés Othmani Touhami,

coordinateur de la délégation de wilaya d'Adrar, Benmessaoud Rachid, coordinateur de la délégation de wilaya de Chlef, Medjrab Douadi, coordinateur de la délégation de wilaya de Blida, Belkacemi Ahcène, coordinateur de la délégations de wilaya de Bouira, Deham Hamid, coordinateur de la délégation de wilaya de Tébessa, Fekayer Noureddine, coordinateur de la délégations de wilaya d'Alger, Moukari Rabie, coordinateur de la délégation de wilaya de Sétif, Boumediène Aounallah, coordinateur de la délégations de wilaya de Sidi-Bel-Abbès, Frimèche Ismaïl, coordinateur de la délégation de wilaya de Guelma, Bentaya Hamoudi, coordinateur de la délégation de wilaya de Constantine, Abdessadok Lakhdar, coordinateur de la délégation de wilaya de Mostaganem, Salim Mohamed, coordinateur de la délégation de wilaya de Mascara, Belbachir Hocine, coordinateur de la délégation de wilaya de Bordj-Bou-Arréridj et Bou-

kharsa Tayeb, coordinateur de la délégation de wilaya de Relizane, Le président de l'Anie a promulgué, en outre, deux décisions relatives aux modalités de retrait des dossiers de candidature, à savoir une décision relative au formulaire de souscription des signatures individuelles pour les listes de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), et sa validation. Une décision relative au formulaire de déclaration de candidature des listes des candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les coordinateurs des délégations de l'Anie dans les wilayas et les coordinateurs et délégués de l'Anie à l'étranger ont été destinataires d'une note sur les mesures pratiques du dépôt des candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), conformément aux dispositions de loi organique relative au régime électoral.

POURSUIVI DANS UNE AUTRE AFFAIRE DE CORRUPTION

Nouveau report du procès de Kamel Chikhi

Le tribunal de Tipasa a décidé hier de reporter à nouveau le procès de l'homme d'affaires, Kamel Chikhi, dit "El Boucher", accusé dans une affaire de corruption, au 21 mars courant. Ce quatrième report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est venu à la demande de la défense de l'accusé Kamel Chikhi, qui a fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, et le 15 octobre 2020 est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux employés) pour «octroi d'indus avan-

tages», «réduction d'impôts et de taxes sans autorisation», «abus de fonction» et «obtention d'intérêts de façon illégale». Après leur présentation, le 15 octobre 2020, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Aïn Benian à

une société à responsabilité limitée (promotion immobilière) dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de dinars.

INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE ET DU CONSEIL PARITAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Un cadre pour le règlement des conflits collectifs

Les membres de la Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fonction publique ont été installés, hier, dans le cadre de la promotion du dialogue social et de l'activation des mécanismes de règlement des conflits collectifs de travail.

La cérémonie d'installation a été présidée par les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Justice, garde des Sceaux, respectivement El Hachemi Djaâboub et Belkacem Zeghami, en présence de responsables de plusieurs organismes, secteurs, organisations syndicales et patronales. Cette installation vise l'appui des mécanismes de dialogue, de réconciliation et d'arbitrage en matière de règlement des conflits collectifs de travail, la consolidation des capacités de règlement des conflits collectifs de travail dans le secteur économique et les organismes administratifs publics et la promotion du rôle et la place des partenaires sociaux de manière à garantir les droits et intérêts de l'entreprise, soulignent les organisateurs. Il s'agit également d'informer toutes les parties des relations de travail des mécanismes de prévention des conflits collectifs de travail et des méthodes de leur règlement et d'œuvrer à la recherche de compromis et de solutions arbitrales dans un contexte organisé et régulé revêtant un caractère institutionnel, de manière à stabiliser les relations collectives de travail. Le Conseil paritaire de la Fonction publique et la Commission nationale d'arbitrage tirent leur référence juridique des dispositions des lois 21 et 49 de la loi n° 90-02 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève. Dans son allocution, Zeghami a mis en avant l'importance de ces deux organismes dans le règlement des conflits collectifs «sans entraver le déroulement normal du service public et les intérêts de la société et des individus». La mise en place d'un système préventif de règlement des conflits de travail constitue «le pivot» pour l'établissement de relations professionnelles «solides et constantes basées sur



l'équilibre entre les droits des personnels et intérêts du patronat, pour garantir le maintien des postes d'emploi et la pérennité de l'outil de production», a-t-il estimé. Dans ce contexte, le ministre a souligné que la loi n° 90-02 consacre ce système préventif, tant au niveau des institutions et des administrations publiques qu'au niveau des autres secteurs, y compris les catégories ou secteurs interdits du droit de grève.

UN OUTIL POUR RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL

La Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fonction publique défendent, tous les deux, «la même valeur sociale, à savoir l'échelle sociale dont nous avons tant besoin aujourd'hui», a relevé le ministre pour qui, «le dispositif le plus effi-

cient pour régler les conflits collectifs au travail est celui qui contribue à faire en sorte que le contentieux ne dépasse les limites acceptables au niveau socio-économique, crée un climat qui n'entrave pas le développement économique et ne porte pas atteinte à la justice sociale». Par ailleurs, le ministre a affirmé que les dispositions juridiques et réglementaires en lien avec le règlement des conflits collectifs au travail sont concordantes, notamment celles émanant de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour sa part, Djaâboub a affirmé que le ministère du Travail «s'attelle à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles, à travers la révision de la législation et de la réglementation relative au travail, notamment en matière d'exerci-

ce du droit syndical, de conditions et procédures d'exercice du droit de grève et de règlement des conflits collectifs au travail, selon les standards internationaux adoptés par l'Algérie, conformément aux exigences constitutionnelles et juridiques». Soulignant que le ministère tend également à faire prévaloir la langue du dialogue et de la concertation entre les différents acteurs, en vue de trouver les solutions aux différents conflits dans les lieux de travail, Djaâboub a affirmé le souci du secteur d'accompagner la Commission nationale d'arbitrage et du Conseil paritaire de la Fonction publique et ce, a-t-il ajouté, «partant de la conviction que le dialogue social est l'un des importants mécanismes de consolidation du progrès socio-économique et du respect des droits élémentaires des travailleurs». A son tour, le DG de la Fonction publique et de la réforme administrative, Belkacem Bouchemal, a affirmé que cette installation «est un jalon supplémentaire dans le dialogue social et la concertation et une autre preuve de la volonté des autorités suprêmes du pays à relancer et consacrer une nouvelle culture en matière d'organisation et de fonctionnement de l'administration publique, reposant sur les principes de transparence, de responsabilité et d'efficacité». Dans le même contexte, le membre au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ferhat Chabakh, a indiqué que l'organisation syndicale œuvrera à appuyer la Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fonction publique, et ce, «au service des travailleurs et en consolidation des établissements de la Fonction publique dans notre pays», saluant «toutes les décisions qui sont dans l'intérêt des travailleurs et promeuvent la situation sociale des travailleurs».

R. N.

PERSISTANCE DE LA PÉNURIE DE L'HUILE DE TABLE

Des opérateurs évitent le système de facturation

Depuis quelques jours, les prix de l'huile de table connaissent une hausse spectaculaire dans les marchés en Algérie, affectant, de ce fait, le porte-monnaie des consommateurs algériens dont le pouvoir d'achat a été ébranlé en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et la dévaluation de la monnaie nationale. Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Hadj Tahar Boulouar, a affirmé samedi dernier à Sidi Bel-Abbès, que les stocks d'huile de table «sont suffisants pour répondre à la demande, durant les prochaines semaines après la pénurie enregistrée dans quelques wilayas». Boulouar a expliqué, en marge de l'installation du bureau de wilaya de Sidi Bel-Abbès de l'association que «malgré les quelques perturbations dans la distribution de l'huile dans certaines wilayas, la matière première utilisée dans la production de l'huile de table est disponible, ce qui permettra de garantir la couverture de la demande dans les prochaines semaines». L'intervenant a ajouté que «des perturbations dans la distribution» de ce produit a touché quelques wilayas, à l'instar de

Sidi Bel-Abbès, Skikda et Constantine. Toutefois, selon les informations recueillies auprès des producteurs et des importateurs de la matière première, le stock d'huile est suffisant pour répondre à la demande. Par ailleurs, Hadj Tahar Boulouar a indiqué que «cette perturbation est due, selon les producteurs, à l'augmentation des coûts de la matière première en plus de l'obligation pour quelques opérateurs, activant dans la distribution ou dans la production, d'effectuer leurs transactions avec des factures. Cette perturbation est provisoire et dans les semaines prochaines, la situation se normalisera», a-t-il assuré. Le géant industriel Cevital a réagi sur les prix de l'huile et s'est même exprimé sur les spéculations qui planent autour d'une présumée pénurie de l'huile sur les marchés. Le vice-président du groupe, Omar Rebrab, a rassuré les citoyens à propos de ces sujets. Il a fait savoir que les «prix demeureront inchangés» durant le mois de ramadhan. Pour ce qui est de la disponibilité, il a affirmé que les produits de Cevital seront toujours disponibles.

M.T.



BARRAGES

Le taux national de remplissage estimé à 44,63 %

Le taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national s'est maintenu à 44,63%, affirme le ministère des Ressources en eau. Un taux jugé stable, par rapport à fin janvier, grâce aux précipitations enregistrées depuis fin novembre. Si les volumes d'eau emmagasinés, à travers les 80 barrages du pays, sont stables, c'est grâce aux épisodes pluviométriques enre-

gistrés dans plusieurs wilayas du pays durant les derniers mois, indique Mustapha Chaouchi, conseiller à la communication auprès du ministère des Ressources en eau. La même source précise que «le volume global mobilisé dans les barrages a atteint 3,4 milliards de m³». La région est du pays, a connu un taux de remplissage de 68,4%, avec trois barrages qui ont enregistré un déver-

sement, notamment le barrage de Beni Haroun dans la wilaya de Mila ainsi que les barrages de Beni Zid et de Zit Emba dans la wilaya de Skikda. Pour autant, le ministère des Ressources en eau insiste sur la nécessité d'économiser l'eau et d'adopter une utilisation rationnelle de cette ressource pour éviter les perturbations d'approvisionnement.

UNE ÉTUDE DE L'ASSOCIATION BENZINE DÉCRYPTE LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE

Les travailleurs ont perdu, en revenus, 1 200 milliards de dinars

Les impacts socio-économiques du Covid-19 sont passés au crible des spécialistes. Dans un ouvrage collectif – à paraître prochainement – et intitulé : «L'Algérie dans la pandémie du Covid-19: Crises, Hirak et Décantations», (édité par l'Association Les Amis de Abdelhamid Benzine), une dizaine de contributeurs spécialisés, a dressé l'état des lieux de la société algérienne depuis la parution, il y a une année de la pandémie du Covid-19.

Dans sa contribution thématique, le spécialiste des questions sociales, Nouredine Boudierba, regrette qu'aucune statistique sur les effets du Covid-19 sur l'économie, les entreprises, l'emploi et la perte des revenus des travailleurs n'a été publiée durant ces 10 mois de confinement sanitaires et de verrouillage économique. «Les résultats de l'enquête semestrielle de l'ONS sur l'emploi et le chômage ne sont plus publiés, depuis mai 2019, et les aiguilles du ministère du Travail, des agences liées aux dispositifs de l'emploi et celles des caisses de sécurité sociale sont restées bloquées sur l'année 2018». L'expert donnera, néanmoins, une estimation des pertes en revenus, évaluée à quelque 1 200 milliards de dinars en 9 mois. «L'Organisation internationale du travail (OIT), par le biais de son observatoire sur le Covid-19 et le monde du travail, évalue les pertes moyennes causées par l'épidémie dans les pays de l'Afrique du Nord, en 2020, à 11,1 % des heures par rapport à l'année 2019, ce qui équivaut à 6,8 millions d'emplois à temps plein perdus sur l'année (OIT 2020). Selon mes calculs et si l'on admet que cette moyenne de pertes s'applique à l'Algérie, cela nous donnerait une perte de revenus, avant compensation par l'Etat, pour les travailleurs, tous statuts confondus, équivalente à 1 200 milliards de dinars dont 45 % pour les salariés et 55% pour les indépendants». L'ancien syndicaliste a passé en revue les mesures de soutien prises par l'Etat destinées aux PME, aux petits métiers et aux personnes dému-



nies. Il s'agit, à ce propos, d'une aide financière de 30 000 DA allouée aux PME et petits métiers, touchés par la pandémie pendant une période de 3 mois et une aide de 10 000 DA pour les démunis. «Si le bilan de ces deux aides reste à faire, il semble qu'elles ont connu des taux d'exclusion très élevés», relève l'expert. L'anarchie qui a caractérisé, selon l'expert, l'opération de recensement par les APC des démunis et la difficulté d'identifier ces derniers devraient «pousser le gouvernement à méditer sur l'impossibilité d'identifier la population nécessaire en l'état actuel de l'administration algérienne et devant la proportion

de l'activité informelle qui emploie au minimum la moitié des travailleurs algériens tous secteurs confondus». Sur les 12 00 milliards de pertes évaluées, Nouredine Boudierba estime les revenus non compensés par l'Etat entre 800 et 900 milliards de dinars. «Sur la base de cette évaluation et en tenant compte des compensations par l'Etat du congé spécial rémunéré, on peut situer le niveau des pertes non compensées à un niveau compris entre 800 et 900 milliards de dinars. L'Etat se doit, d'après lui, de prendre en charge, via le Trésor public, «au moins la moitié de ces pertes». «Pour ce faire, l'Etat devra donc mobiliser entre 400

et 450 milliards de dinars qui seront destinés à compenser, à hauteur de 50 %, les pertes de revenu du secteur informel et les salaires du secteur économique. Et les entreprises non impactées sérieusement par le covid-19 devraient prendre en charge jusqu'à 20 % de ces pertes». Nouredine Boudierba plaide la mise en place de deux fonds de solidarité anti-Covid-19 qui devraient être créés et «gérés, soit par une même entité, soit par deux entités avec une coordination très poussée». Le premier fonds de solidarité sera destiné aux travailleurs salariés de tous les secteurs, qui aura pour mission de compenser les pertes de salaires des travailleurs. Il sera financé par l'Etat à hauteur de 50 % et les entreprises. «Ce sera l'occasion pour créer un impôt sur les fortunes et un autre impôt de solidarité). Les contributeurs au fonds seront respectivement la Cnac, la Cnas et les œuvres sociales. Le deuxième fonds de solidarité ciblera les travailleurs non-salariés et aura pour mission de compenser les pertes des travailleurs indépendants, des agriculteurs, des petits métiers, des travailleurs à domicile, des fonctions libérales etc. Ce fonds, explique l'ancien syndicaliste, sera financé par l'Etat à travers un impôt sur la fortune et l'institution d'un impôt de solidarité. La Casnos qui gère l'action sociale des non-salariés et les fonctions libérales non impactées par la pandémie (médecins, laboratoires, pharmaciens, certains commerces etc.) devront financer le fonctionnement de ce fonds de solidarité.

M. Aziri

RÉTRÉCISSEMENT DES RECETTES ET REcul DES INVESTISSEMENTS

Les pays gaziers «lourdement» affectés par le Covid-19

En accordant plus d'intérêt aux conséquences de la pandémie sur l'industrie de l'or noir, on oublie souvent que le Covid-19 a aussi impacté les pays exportateurs de gaz, dont l'Algérie, qui compte beaucoup sur les revenus issus notamment du GNL. Evoquant cette question, le président du conseil d'administration du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) pour l'exercice 2021, l'Algérien Mohamed Hamel, a estimé qu'en réduisant les recettes d'exportation et les investissements, la pandémie du Covid-19 a pesé lourdement sur les économies. Intervenant lors de la 38e réunion du conseil d'administration du Forum, tenue par vidéoconférence à la fin de la semaine écoulée, Hamel a déclaré que la pandémie a «pesé lourdement sur nos économies, en réduisant les recettes d'exportation et en réduisant les

investissements. L'impact négatif sur le secteur de l'énergie est sans précédent», rapporte le Forum sur son site web. Selon Hamel, la pandémie aura un impact «durable» et «le monde ne sera plus comme avant, entraîné par des changements dans les politiques, la technologie, les préoccupations environnementales, les préférences des consommateurs et la géopolitique». Dans ce contexte, il a mis en avant le rôle du GECF qui sera, poursuit-il, «encore plus important dans la décennie à venir». «Son rôle de plaider pour le gaz naturel doit avoir un impact sur le voyage de transition énergétique dans lequel le monde s'est engagé», estime-t-il. Cette réunion de deux jours a passé en revue les jalons de 2020 et examiné les principaux résultats de la 22e réunion ministérielle et les événements associés qui

ont eu lieu en novembre 2020, et a tracé la voie à suivre pour le bon déroulement du GECF pendant la première partie de 2021. Un rapport de gestion détaillé du secrétaire général a été soumis à l'attention du Conseil exécutif, avec un accent particulier sur les progrès progressifs de la performance du secrétariat, ainsi que sur les domaines d'activités prioritaires et d'autres plans dans la perspective de l'événement de marque, le 6e Sommet du GECF des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra en novembre prochain à Doha (Qatar). «Il est primordial de rester uni d'une seule voix et d'aligner tous les efforts de relèvement pour faire face aux conséquences économiques de la crise afin d'accélérer la reprise après les ravages provoqués par la pandémie du Covid-19. Je pense que le meilleur reste à venir pour le

Forum si nous continuons dans l'esprit d'une coopération multilatérale bénéfique», a affirmé pour sa part, le secrétaire général du GECF, Yury Sentryurin. La réunion du GECF a aussi évoqué les rapports de situation sur le 6e Sommet, les activités de recherche, le programme de travail et le budget 2021, l'avancement des performances du Conseil technique et économique du Forum et l'amélioration des fonctions juridiques. A noter que la réunion du conseil d'administration du GECF a été suivie par des hauts fonctionnaires de l'Algérie, de la Bolivie, de l'Egypte, de l'Iran, de la Libye, de la Nigeria, du Qatar, de la Russie, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela. L'Azerbaïdjan, l'Iraq, la Malaisie, la Norvège, le Pérou et les Emirats arabes unis y ont participé en tant qu'observateurs.

Hafid Mesbah

ADMINISTRATION DE L'ONS DANS LES WILAYAS DU SUD-OUEST

Des opérateurs revendiquent un guichet local

Des opérateurs économiques et des commerçants du sud-ouest du pays réclament la création d'un guichet local pour la délivrance du Numéro d'identification statistique (NIS), au niveau de l'antenne de Béchar de l'Office national des statistiques (ONS), a indiqué hier un opérateur économique à Béchar. «Nous revendiquons la mise en place d'un guichet à Béchar pour la délivrance sur place du NIS au lieu de la Direction régionale de l'ONS d'Oran très éloignée des wilayas du Sud-Ouest (Béchar, Adrar, Tindouf, Beni-Abbès, El-Bayadh, Naâma et surtout celle de Bordj Badji Mokhtar (plus de 2 000 km au sud-ouest d'Oran)», a précisé à l'APS Abdelkrim Bekri. Plaidant pour un véritable rapproche-

ment de l'administration de l'ONS de ses partenaires, à savoir les entités économiques et autres agents sociaux dans le sud-ouest du pays, des opérateurs et commerçants de Béchar ont jugé «qu'il est temps qu'une Direction régionale de l'ONS soit ouverte à Béchar pour permettre une meilleure prise en charge de cette procédure liée à la délivrance du NIS, document exigé par plusieurs administrations et organismes bancaires». A l'antenne locale de l'ONS, on signale que cette revendication des opérateurs économiques de la région est «légitime», à cause de l'éloignement des distances entre l'organisme délivrant ce document et les différentes entités économiques ou sociales (Personne

morale, personne physique ou entité administrative) dans le sud-ouest du pays.

L'ouverture d'une Direction régionale de l'ONS à Béchar contribuera à la mise en place d'un guichet pour la délivrance du NIS aux opérateurs économique et sociaux des wilayas du Sud-Ouest, a indiqué Mohamed Zigalem, responsable de l'antenne ONS de Béchar. «Actuellement notre antenne fonctionne avec 8 agents et cadres. Son renforcement par la création de cette Direction régionale, à l'instar des autres régions du pays est souhaitable», a-t-il fait savoir.

R.E.

TOMATE INDUSTRIELLE À ANNABA Un «champ-école» pour les agriculteurs de la filière

Des sessions de formation dans le cadre d'un champ-école au profit des agriculteurs de la filière de la tomate industrielle d'Annaba ont été lancées au niveau du Groupement régional agricole Kheireddine Athmania, dans la commune d'El Bouni, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA) dans un communiqué.

«Le champ-école est un programme de formation pratique relatif à une session agricole entière visant le développement et la promotion du rendement agricole», a précisé la cellule de communication de la DSA dans un communiqué.

Destiné aux agriculteurs de la filière de la tomate industrielle, ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie de relance de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du quinquennat 2020-2024, visant à relancer les cultures stratégiques et les récoltes industrielles, a rappelé la même source. Lors de la première rencontre du programme de champ-école destiné aux agriculteurs de la tomate industrielle, les formateurs, dont des cadres de l'Institut technique des cultures maraîchères et récoltes agricoles et de l'Institut régional de prévention des plantes d'Annaba, ont exposé les techniques modernes de préparation de plants de tomate en motte à



travers des applications de terrain portant sur les pépinières bio.

Les activités pratiques destinées aux agriculteurs de la tomate industrielle ont porté sur la préparation de plants en motte par des méthodes modernes et bio, en plus de la création de pépinières modernes pour l'amélioration du rendement en vue de comparer le rendement de ces dernières avec des pépinières traditionnelles. Les sessions de formation dans le cadre du champ-école sont axées sur plusieurs volets en rapport avec le cycle de production de la tomate industrielle depuis l'étape de préparation de plants en motte jusqu'à la cueillette en passant par les techniques de mise en terre, l'irrigation par le système de goutte à goutte et le traitement phytosanitaire des plants, a-t-on indiqué. La campagne de la tomate industrielle de la saison agricole 2020-2021 vise la plantation d'une surface globale de 2.360 hectares à Annaba, a rappelé la DSA.

TECHNIQUES DE CULTURE DE LA SPIRULINE Session de formation à Tamanrasset

Une session de formation sur les techniques de culture de la spiruline a été ouverte, samedi à Tamanrasset, à l'initiative de la Chambre inter-wilayas de la pêche et d'aquaculture, sise à Béchar. Pas moins de 24 stagiaires, étudiants et porteurs de projets aquacoles, qui participent à cette session d'une semaine organisée dans une ferme pilote dans la production de spiruline, bénéficient de cours théoriques et pratiques sur les conditions naturelles et milieux de croissance de ce genre d'algues, ainsi que les méthodes et modalités techniques de son stockage. La session de formation a été initiée en coordination avec la direction de la Pêche et des Productions halieutiques (DPPH) de la wilaya de Béchar dans le cadre de la prise en char-

ge des besoins de formation dans cette filière à développer à la faveur de l'encouragement et la promotion de l'investissement dans la wilaya de Tamanrasset, a souligné le DPPH de Béchar, Djamel Boulekhssayem. "La wilaya de Tamanrasset renferme d'importantes potentialités en termes de développement de la spiruline, à même de faire d'elle un pôle dans le domaine de l'élevage de cette algue aux importantes valeurs nutritives et cosmétiques", a expliqué le responsable. M. Boulekhssayem a fait part, à ce titre, des démarches entreprises en coordination avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel, de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et de la

Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de la wilaya de Tamanrasset pour développer cette filière avec l'implication des centres de recherche et des établissements de formation. Pour sa part, le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tamanrasset, Benzaoui Salim, a indiqué que la promotion de la production de la spiruline dans la wilaya dépend d'un plan sectoriel inclus dans le programme du gouvernement concernant l'aquaculture dans les zones sahariennes et le développement de la spiruline en particulier. De nombreuses opportunités de formation dans cette filière et autres domaines liés notamment à l'aquaculture et à la pisciculture sont accordés aux jeunes de la région, a-t-il souligné.

TRAITEMENT DES EAUX DU BARRAGE DE TILES DIT À BORDJ BOU ARRERIDJ Réception prochaine de la nouvelle station

La nouvelle station de traitement et de production des eaux du barrage de Tilesdit (Bouira) sera réceptionnée "prochainement" devant ainsi permettre d'augmenter la capacité quotidienne de production d'eau potable à 100.000 m³, a-t-on appris samedi auprès de cette station. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite à cette station, organisée au profit des journalistes, le directeur de la nouvelle unité, Khaled Behloul, a précisé que le volume d'eau distribué depuis ce barrage est passée de 5.000 m³ à 24.000 m³ par jour, dont 11.000 m³ par jour au profit des habitants de la daïra de Mansoura (à l'Ouest de Bordj Bou Arreridj) à l'instar des communes d'El M'hir, Ouled Sidi Brahim, Mansoura, Bendaoud et de Herraça. Le renforcement de cette station par de nouveaux équipements pour un montant de 360 millions de dinars a permis d'augmenter la capacité de production du barrage de Tilesdit de 55.000 à



72.000 m³ par jour, et de hisser ainsi la quantité d'eau potable alimentant les foyers de la daïra de Mansoura, contribuant ainsi à atténuer les souffrances des habitants de cette région, où la distribution de l'eau était limitée à trois (3) jours seulement, en deux mois, a-t-il expliqué. Selon M. Behloul, le volume du barrage de Tilesdit a atteint 71%, soit environ 117 millions m³, alors que sa capacité totale de stockage est estimée à 165 millions de mètres cubes, rassurant, à cet effet, les citoyens au sujet de la quantité d'eau disponible, qu'il qualifie de "suffisante" pour couvrir leurs besoins durant la prochaine période. Le directeur de cette nouvelle station a, par ailleurs, indiqué que ses services effectuent des analyses physiques et bactériologiques chaque deux (2) heures de l'eau potable destinée à alimenter la population de 22 communes des wilayas de Bouira, Bordj Bou Arreridj et M'sila, soit un total de plus de 360.000 âmes.

BORDJ BOU ARRERIDJ 420 millions dinars pour l'aménagement de la RN 45

Une enveloppe financière de 420 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de travaux de réaménagement de certains segments de la RN 45, notamment le tronçon reliant les wilayas de Bordj Bou Arreridj et M'Sila, a annoncé samedi le wali, Mohamed Benmalek. A ce propos, le même responsable a indiqué à l'APS qu'une feuille de route a été élaborée pour éliminer "progressivement" les points noirs existants sur la RN 45, précisément au niveau de la localité d'El Medjez, considérée comme l'un des points noirs à l'origine de plusieurs accidents mortels. Le chef de l'exécutif local a également fait état de l'inscription d'une opération "d'urgence" et non pas d'une solution définitive" pour supprimer le danger actuel sur une distance de 26 km, en attendant, a-t-il ajouté, l'inscription d'une opération visant la réalisation d'un dédoublement de cette route qu'il a qualifié "d'importante et nécessitant une étude profonde compte tenu de la complexité du relief". Selon le même responsable, il sera procédé dans ce cadre à l'élargissement des virages dangereux et la réalisation des ouvrages nécessaires pour la protection des personnes et des biens en plus de la mise en place de la signalisation horizontale. Rappelant qu'une opération avait été inscrite pour l'élimination des points noirs dans la localité pour un montant de 80 millions DA, le même responsable a indiqué que "le projet est en cours de réalisation". Lors d'un rassemblement de protestation observé, samedi, les habitants de la localité El Ach ont demandé aux autorités locales de hâter la réalisation d'un dédoublement de la RN 45, où plusieurs accidents mortels ont été déplorés. Pour rappel, cette route a été à maintes reprises le théâtre d'accidents mortels, dont le dernier s'est produit jeudi passé lors d'une collision entre un semi-remorque et un bus de transport de voyageurs, causant la mort de 6 personnes et des blessures à 10 autres.

TLEMCCEN

Lancement des «Journées locales de l'enfant»

Des "Journées locales de l'enfant", une manifestation éducative et culturelle comprenant plusieurs ateliers de formation destinés aux enfants, ont été lancés samedi au Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen par l'Association culturelle et artistique "Tagrart".



Devant se poursuivre jusqu'au 15 mars en cours, cette manifestation comprend plus d'une vingtaine d'ateliers dédiés à la calligraphie arabe, au dessin, à l'art culinaire, aux jeux d'intelligence, à la poterie traditionnelle, aux travaux manuels, à l'habit traditionnel et à la lecture. Des ateliers dédiés aux premiers soins, au respect du code de la route, aux conseils pour prévenir les intoxications par monoxyde de carbone, à la prévention contre la propagation de la Covid ainsi que des conseils psycholo-

giques sont également proposés au jeune public. Le président de l'association "Tagrart", Khatir Boumediene a souligné la mise à profit des vacances scolaires pour permettre aux enfants de passer non seulement de bons moments en famille mais aussi de découvrir leurs talents. La chef de service de psychologie au CHU Tlemcen, Mme Benosmane a mis l'accent sur l'importance d'une telle manifestation qui aide les enfants et leurs parents à se détresser des tâches quotidiennes à l'école ou à la maison et leur permettre de trouver des équi-

libres psychologiques. Des consultations et des conseils en la matière sont prodigués sur place par l'équipe des psychologues présente à cette manifestation. Les ateliers qui ont suscité l'intérêt du jeune public, seront appuyés par de nombreux spectacles de magie, de clown et de jeux acrobatiques, indique-t-on de même source.

D'autre part, le stade d'athlétisme de Lalla Setti a abrité une activité de jeux en famille, la première du genre organisée conjointement par la ligue de ski et des sports de montagne et l'association "Oufouk" de sport féminin de Remchi. Des jeux ont également été programmés au titre de cette manifestation notamment la course d'orientation qui se pratique avec une carte et une boussole et la course en sac. "Ces jeux de plein air sont idéals pour profiter d'une matinée en famille", a expliqué le président de la Ligue de ski et des sports de montagne en sus du saut d'obstacles, Zerrouki Mohamed.

La Ligue prévoit, selon son président d'organiser le 20 mars prochain, une randonnée sur le tracé de la ligne Morice, installée tout le long de la bande frontalière durant la période coloniale pour empêcher le passage des moudjahidines et des armes destinées à la révolution. La randonnée à caractère historique permettra aux moudjahidines de la région de relater des faits historiques saillants vécus par cette région frontalière.

FORMATION PARAMÉDICALE À EL BAYADH Lancement du concours d'accès

Un concours d'accès à la formation paramédicale a été lancé, samedi, dans la wilaya d'El Bayadh pour briguer 130 postes pédagogiques ouverts, a-t-on appris de la direction locale de la santé et la population. Le responsable du service des ressources humaines à la DSP a souligné que ce concours qui se déroule au centre universitaire "Nour El Bachir" et l'école paramédicale du chef lieu de wilaya, enregistre la participation de plus de 3 000 candidats pour accéder à trois spécialités. Les postes pédagogiques ouverts concernent la formation d'assistants infirmiers (85 postes), de puéricultrices (25 postes) et d'assistants de chirurgiens dentistes (20 postes). La DSP a mis en place un protocole sanitaire pour assurer un bon déroulement de concours avec le port obligatoire aux candidats du masque de protection pour le candidat, l'utilisation du gel hydro alcoolique et le respect de la distanciation physique. Le secteur de la santé vise, à travers l'ouverture de ces postes, à renforcer les différents établissements sanitaires de la wilaya en personnels paramédicaux.

EL ANÇOR (ORAN)

Lancement d'une caravane médicale, sociale et touristique



Une caravane médicale, sociale et touristique a été lancée samedi dans la commune côtière d'El-Ançor (wilaya d'Oran), a-t-on appris des organisateurs. Le coup d'envoi de la caravane a été donné dans les villages de Sidi Hamadi et Kaddara, pour la prise en charge de leurs habitants, notamment sur les plans médical et social, et faire découvrir et valoriser sur les places touristiques ces régions, a indiqué à l'APS le président de l'association des jeunes pour l'échange touristique d'Oran, Harkous Mohamed Rachid. Organisée par des associations actives dans les secteurs du tourisme, de la santé et de la solidarité, la caravane a vu la participation de l'association des jeunes pour l'échange touristique, l'association "Lala cœur ouvert", l'association "Dounia Zed El-Akhira" de solidarité, des représentants du Croissant Rouge Algérien (CRA) et de la direction du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, ainsi que la Caisse nationale de sécurité sociale pour les travailleurs salariés d'Oran. L'opération permettra d'assurer des prestations médicales aux habitants des deux villages supervisées par 25 médecins volontaires de différentes spécialités, en plus de la distribution de colis alimentaires et d'effets vestimentaires aux nécessiteux, selon la même source. Aussi, cette caravane est une occasion pour les représentants de l'Agence nationale de gestion du microcrédit et de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers de donner aux jeunes des deux villages des explications pour intégrer l'activité de guide touristique et les encourager à adhérer aux métiers de l'artisanat, ainsi que leur accompagnement dans la concrétisation de leurs idées de création de micro-entreprises et mettre en avant les moyens de bénéficier du soutien, a-t-on indiqué. L'initiative sera organisée tous les 20 jours pour atteindre tous les villages et les zones enclavées de la wilaya d'Oran, selon les organisateurs.

ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES À EL TAF

50 participants à un stage de formation

Pas moins de 50 jeunes issus de sept (7) wilayas de l'Est du pays participent depuis samedi à un stage de formation d'animateurs de centres de vacances de premier degré au niveau de l'auberge des jeunes de Boutheldja (El Tarf), a-t-on appris auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Venus des wilayas d'El Tarf, Souk Ahras, Annaba, Guelma, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, les participants, parmi lesquels une vingtaine de jeunes filles, bénéficieront d'une formation théo-

rique et pratique devant s'étaler sur dix (10) jours, a précisé le directeur du stage et chef de service chargé des activités de la jeunesse auprès de la DJS, Ferhat Haddad. Le stage est encadré par d'anciens directeurs de centres de vacances et de loisirs ainsi que des cadres (psychologue et maître d'internat) de la DJS, a affirmé M.Haddad, soulignant que durant leur stage, ces jeunes, des universitaires pour la plupart, seront pris en charge par la DJS, notamment concernant l'hébergement

et la restauration. Les stagiaires bénéficieront ainsi de cours théoriques dispensés à travers divers ateliers (musique, théâtre, dessin), a détaillé le DJS, expliquant que différents thèmes touchant à la psychologie, la sociologie, les premiers soins, l'environnement, l'alimentation et l'animation seront également dispensés aux candidats en sus d'exercices de simulation de veillées d'animation. Une attestation de stage théorique de premier degré sanctionnera la formation, a conclu M.Haddad.

AIDES PARAMÉDICAUX DE SANTÉ PUBLIQUE

320 postes de formation spécialisée

La wilaya de Batna a bénéficié de 320 postes de formation spécialisée pour les aides paramédicaux de santé publique au titre de la session actuelle, a indiqué samedi la chargée de communication auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP), Yasmine Adjroud. "Il s'agit de 270 postes d'aides-soignants, 40 postes d'assistants dentaires et 10 postes pour auxiliaires de puériculture", a précisé la même responsable à l'APS en marge du lancement du concours relatif à ces postes, ouvert à travers les différents daïras de la wilaya. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation pratique d'une durée de deux

ans portant sur les aspects théoriques et pratiques de leurs spécialités, a souligné la même responsable, précisant que cette formation sera ponctuée par des stages dans les établissements de santé avant de les orienter pour renforcer les infrastructures de base comme les salles de soin à travers les daïras, suivant les postes ouverts dans chaque région. Selon la même responsable, sur plus de 9.000 dossiers de candidature déposés dans les différentes communes de la wilaya dès l'annonce du concours, 1.812 dossiers (niveau troisième année secondaire) ont été acceptés après l'étude et l'expiration de la période des recours. Le concours

encadré par des fonctionnaires des établissements relevant du secteur de la santé, s'est déroulé dans de bonnes conditions à travers 18 centres, a ajouté la même source. L'ouverture de ces nouveaux postes s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la corporation des aides paramédicaux de santé publique à travers la wilaya pour une meilleure prise en charge des malades et l'amélioration des services offerts, a souligné la même source. Une nouvelle promotion d'aides paramédicaux composée de 170 agents formés est sortie récemment dans la wilaya de Batna, a-t-on appris des services de la DSP.

PROTECTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

La révision de la loi en cours

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé samedi à Sétif que son département a entamé la révision de la loi 02/09 du 8 mai 2009 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

S'exprimant à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Bez, à la veille de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), dans le cadre d'une visite dans la wilaya de Sétif en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, la ministre a indiqué que son département planche sur la "révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées", assurant qu'une commission a été installée à cet effet. La ministre a ajouté que cette révision vise à "mieux répondre aux aspirations de cette catégorie et des représentants de la société civile en conformité avec les engagements internationaux et les conventions paraphées concernant cette catégorie". Mme Krikou a également souligné que son département, investi de la mission du travail social, solidaire et humanitaire qui reflète la propension profonde à la solidarité du peuple algérien, n'œuvre pas seulement à exécuter la politique d'aide aux catégories précaires en zones reculées, mais aussi à favoriser



l'insertion de cette catégorie dans la vie économique et sociale et la valorisation de ses potentialités dans les divers domaines pour concrétiser son autonomie. La ministre a également mis l'accent sur le réseau d'établissements spécialisés de son département comptant 238 centres spécialisés, 15 annexes et 972 classes spéciales outre 101 associations gérant 147

centres à travers le pays et l'encouragement de l'investissement privé dans le domaine de la prise en charge de la déficience mentale. Mme Krikou a rappelé par ailleurs les dispositions préventives prises pour protéger cette catégorie durant l'épidémie de la Covid-19, dont le protocole sanitaire mis en place dans les établissements de prise en charge de l'enfance

durant la rentrée 2020/2021. Elle a affirmé qu'outre le système d'allocations et de couverture sociale, la politique sociale moderne de son département s'articule essentiellement autour de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques dans la vie socioéconomique au travers notamment le soutien de leurs initiatives de création d'activités économiques par le truchement de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, faisant état à ce propos de 1.500 projets retenus à travers le pays concernant cette catégorie. La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme a présidé en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite plusieurs activités sportives, culturelles et économiques des personnes à besoins spécifiques. Mme Krikou a clôturé sa visite dans la wilaya en assistant à la signature de conventions entre des opérateurs économiques et la directrice de wilaya de l'action sociale et de la solidarité portant respect de l'obligation de réserver 1 % des postes d'emploi aux personnes handicapées.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

10 décès et 215 blessés en 24 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 215 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 24 heures, a indiqué hier dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été déploré au niveau de la wilaya de Biskra, avec 05 personnes décédées et 03 autres blessées, suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN 31, commune de M'chouneche, précise la même source. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 50 opérations de sensibilisation à travers 05 wilayas (32 communes), appelant les citoyens à la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique. En outre, 32 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 03 wilayas (16 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux actions, 164 agents, tous grades confondus, 35 ambulances et 16 engins ont été mobilisés, ajoute-t-on. Enfin, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 20 personnes incommodées par l'inhalation du monoxyde de carbone (Co) émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, dans les wilayas de Médéa, Blida, Biskra, Djelfa, Naama et Batna, conclut la DGPC.

RAMADHAN 2021

La nuit de doute prévue le 12 avril



La nuit du doute du Ramadhan 1442 est prévue pour le 12 avril 2021, a annoncé hier le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. "Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce que le premier jour de Chaâbane 1442 correspondant au lundi 15 mars 2021, la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan 1442 est prévue pour le lundi 29 Chaâbane 1442, correspondant au 12 avril 2021", précise le communiqué. A cette occasion, le ministère des Affaires religieuses a imploré Dieu Tout Puissant de "préserver notre nation de l'épidémie et de tous les maux".

SIDI BEL-ABBÈS

Démantèlement d'une association de profanateurs de cimetières

Les services de Sûreté de daïra de Sidi Ali Boussidi (Sidi Bel-Abbès) ont réussi à démanteler une association de malfaiteurs impliqués dans une affaire de profanation des cimetières, de destructions de tombes et de vols, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée à la suite d'informations faisant état de la profanation de tombes et d'exhumation de cadavres pour les détrousser de leurs objets. L'enquête, ouverte par l'équipe de recherche et d'investigation de la sûreté de daïra, a permis l'arrestation du principal suspect et de ses cinq acolytes impliqués dans cette affaire. Une partie de



cette bande s'occupait de l'exhumation des morts pour voler des prothèses dentaires fabriqués en or et en argent, alors que les autres éléments procédaient à la vente de ces produits et au partage des revenus. Les enquêteurs avaient procédé à la saisie de mâchoires supérieures portant des prothèses en or et en argent, une quantité de 15,3 grammes d'or et 33,3 grammes de métal blanc, une somme de 50.000 DA, provenant des recettes ainsi que d'autres objets. Après complément de toutes les procédures judiciaires, les mis en cause ont été traduits devant le parquet du tribunal de Ben Badis, a-t-on ajouté de même source.

Qahwa fi goubli |

C'est drôle tout de même cette manière impudique de s'approprier d'autorité des valeurs que n'incarne au fond que le peuple...Ou de s'autoproclamer dépositaire exclusif de ces mêmes valeurs...Dévoies par la suite pour se transformer en rente viagère...Et même dans la rente il existe des étages...Dans cette "logique" toute politicienne le FLN continue comme si de rien n'était à mépriser l'histoire dont il aura été pourtant un artisan essentiel aux côtés de tous ceux qui ont accepté le fait accompli juste pour ne pas agir en rangs dispersés dans un contexte qui exigeait d'évidence l'unité des rangs...cette même unité qu'on continuera bien plus tard à brandir tantôt comme une menace tantôt comme une...rente encore une! sinon comment expliquer

L'amour du pays sans les affaires...

toutes ces fortunes colossales bâties sous la "bannière" du FLN? Comme de bien entendu et ironie du sort tous les Algériens qui n'adhéraient pas au FLN se voyaient quasiment exclus du champ socio-politique avant qu'une bonne partie et non des moindres hélas ne prenne le large...Aujourd'hui les mêmes causes produisant forcément les mêmes effets pervers s'entend le régionalisme et le népotisme sensés pourtant se diluer naturellement dans l'avancée des idées au profit exclusif du pays persistent et signent leur prégnance au grand dam de toute une génération imbibée d'autres valeurs autrement plus bénéfiques pour le pays. Dans cette optique j'ai l'intime conviction que l'Algérie mérite mieux d'autant plus qu'elle a investi un argent fou dans la

formation volet vital s'il en est. Sinon à quoi bon former une élite compétitive s'il n'y a pas une volonté politique préalable de passer le témoin? Malheureusement de compromis en compromissions recommencés ce pays de nos ancêtres que nous chérissons tant sans aucun intérêt que celui de le servir au mieux s'est vu par l'imbécilité et l'incompétence crier de certains soit disant plus nationalistes que le nationalisme lui-même dévoyé sinon dévié d'une trajectoire porteuse en soi des plus belles espérances...du coup on se pose cette terrible question: faut-il encore attendre quelque chose de transcendant de nos gouvernants ou se résoudre enfin à prendre en mains notre propre destinée?

A. Zentar

APRÈS 10 ANS DE GUERRE EN SYRIE

Plus de 388 000 morts recensés

La guerre en Syrie, qui entre dans sa onzième année, a fait au moins 388 652 morts, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) dans un nouveau bilan. Selon l'ONG basée au Royaume-Uni, près de 117 388 civils, dont plus de 22 000 enfants, ont péri depuis le déclenchement du conflit en 2011. Elle précise que les attaques du régime syrien et de milices alliées sont responsables de la majorité des morts de civils.

Le comptage précédent de l'Observatoire, publié en décembre 2020, s'élevait à plus de 387 000 personnes décédées depuis le début de la guerre. D'après son directeur, Rami Abdel Rahmane, il s'agit de l'augmentation annuelle du nombre de morts la plus faible enregistrée depuis le début des combats. Les combats ont diminué en 2020 en raison d'un cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie et de la pandémie de coronavirus contre laquelle se sont concentrés les efforts. Déclenchée en mars 2011 avec la répression de manifestations prodémocratie par Damas, la guerre en Syrie, qui implique aujourd'hui une multitude de belligérants et des puissances étrangères, entre lundi dans sa onzième année. L'OSDH a également documenté au moins 16.000 décès dans les prisons gouvernementales et les centres de détention. Le bilan est toutefois sous-estimé, selon l'Observatoire qui précise qu'il n'inclut pas les quelque 88.000 personnes qui seraient mortes des suites de la torture dans les prisons du régime. Damas contrôle actuellement plus de 60% du territoire syrien après une série de victoires depuis 2015 des forces du régime, soutenues par la Russie, contre les djihadistes et les rebelles. Parmi les régions qui échappent toujours à son contrôle figurent la dernière enclave rebelle d'Idleb dans le Nord-Ouest, les zones contrôlées par la Turquie le long de la frontière nord et les parties nord-est du pays sous contrôle des forces kurdes. La guerre a par ailleurs contraint plus de la moitié de la population d'avant-guerre à fuir, et quelque 200.000 personnes ont dis-



paru, rappelle l'OSDH. La Syrie demeure en proie à la guerre alors que de plus en plus de voix appellent au dépôt des armes. C'est le cas du souverain pontife qui s'est exprimé hier.

LE PAPE PLAIDE POUR LE DÉPÔT DES ARMES ET LA RECONSTRUCTION DU PAYS

Le pape François a appelé hier à « déposer les armes » en Syrie et à « reconstruire le tissu social », à l'occasion de l'anniversaire des dix ans de guerre meurtrière dans ce pays. «Je renouvelle mon appel sincère aux

parties en conflit pour qu'elles donnent des signes de bonne volonté, afin qu'une lueur d'espoir s'ouvre pour la population épuisée», a plaidé le pape après la traditionnelle prière de l'Angelus du dimanche sur la place Saint-Pierre. «J'espère également un engagement constructif, décisif et renouvelé de solidarité de la part de la communauté internationale afin que, une fois les armes déposées, le tissu social puisse être reconstruit et que la reconstruction et la reprise économique puissent commencer», a-t-il ajouté. Le souverain pontife a déploré que dix ans du «conflit sanguinaire en

Syrie» ont conduit à «l'une des plus grandes catastrophes humanitaires de notre temps: un nombre non précisé de morts et de blessés, des millions de réfugiés, des milliers de disparus, des destructions, violences en tous genres, souffrances inhumaines pour toute la population en particulier pour les plus vulnérables comme les enfants, les femmes et les personnes âgées». Le pape François, qui vient d'effectuer une visite historique en Irak, n'a pas l'intention de se rendre en Syrie, mais lance régulièrement des appels au cessez-le-feu dans ce pays «martyre».

R. I/Agences

APRÈS UN ACCROCHAGE MORTEL

Assaut contre des garde-côtes en Iran

Plusieurs garde-côtes ont été blessés dans le sud de l'Iran lors d'un assaut contre leur base après que leur unité a tué un jeune homme dans un accrochage avec des contrebandiers, a rapporté hier le quotidien Kayhan. Les faits se sont produits vendredi dans la région de Sirik, localité du détroit d'Ormuz, dans la province d'Hormozgan, selon ce journal ultraconservateur et d'autres médias iraniens. Lors du premier accrochage, dans la matinée de vendredi, "un individu à bord d'un navire de contrebande a été abattu par les garde-frontières" chargés de la surveillance de la côte, écrit Kayhan, citant le général de brigade Hossein Dehaki, commandant de ce corps pour la province d'Hormozgan. Selon l'officier, les soldats ont ouvert le feu contre "plusieurs navires impliqués dans la contrebande de carburant en bande organisée",

après que ceux-ci ont ignoré des tirs de sommation et tiré divers projectiles, dont certains "incendiaries". Selon plusieurs médias iraniens, un jeune homme de 31 ans habitant Sirik a été tué dans ces heurts. Quelques plus heures tard, "des villageois se sont rassemblés devant le poste des garde-frontières" à Sirik pour protester, a indiqué Iribnews, site internet de la télévision d'Etat, en citant un responsable local. Selon le général Dehaki, cité par Kayhan et d'autres médias, les manifestants, "incités par des opposants" à la République islamique, ont pris d'assaut le bâtiment, blessant "grièvement



plusieurs garde-frontières" et causant "d'importants dégâts matériels". Ces violences surviennent moins de trois semaines après des heurts meurtriers dans la province du Sistan-Baloutchistan (sud-est). Selon des médias d'Etat iraniens, deux personnes --dont un policier-- ont été tuées autour du

22 février dans ces violences, également liées à des commerces de carburant vers le Pakistan voisin. Mais le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a avancé début mars le chiffre d'au moins douze morts, dont deux mineurs, et a reproché aux forces armées d'avoir fait preuve d'un usage excessif de la force, en violation "des règles d'engagement". Le détroit d'Ormuz est régulièrement le théâtre d'affrontements entre les forces de l'ordre et des locaux impliqués dans divers trafics. Le prix du litre d'essence ordinaire est d'environ 10 centimes d'euros (au taux de change du jour) en Iran, et la revente de carburant à l'étranger est une activité fréquente dans les régions frontalières.

GOVERNEMENT LIBYEN

L'UA apporte son soutien

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a annoncé la pleine disponibilité de l'organisation continentale et de ses institutions à soutenir le nouveau gouvernement libyen dont la prestation de serment est prévue aujourd'hui. Moussa Faki, a déclaré dans un communiqué avoir pris acte de «l'achèvement des procédures de nomination d'un gouvernement d'unité nationale dans la Libye sœur». Le chef de la commission a adressé «ses plus chaleureuses félicitations et ses vœux pour le succès retentissant de M. Muhammad Younes Al-Manfi, président du Conseil présidentiel et de Abdelhamid Dbeibah, Premier ministre et de toutes les composantes des deux autorités et le peuple libyen et leurs forces vives pour ce

progrès remarquable sur la voie de la paix, de la réconciliation et de l'harmonie libyenne». A cet effet, il a affirmé «la pleine disponibilité de la Commission de l'Union africaine et du reste des institutions de l'organisation continentale à soutenir le nouveau gouvernement dans ce qu'il juge approprié dans divers domaines». La cérémonie de prestation de serment «se tiendra lundi (aujourd'hui, Ndlr) au siège provisoire de la Chambre des représentants à Tobrouk». Le nouveau chef du gouvernement intérimaire libyen, Abdelhamid Dbeibah, a tenu samedi la première réunion avec son gouvernement. Le gouvernement de transition en Libye a obtenu, mercredi dernier, la confiance du parlement lors d'un vote qualifié par la communauté inter-

nationale d'«historique», représentant une étape cruciale comme et une opportunité réelle pour les Libyens en vue d'atteindre l'unité, la stabilité et la réconciliation. Après deux jours d'intenses tractations, le parlement a approuvé l'équipe d'Abdelhamid Dbeibah par 121 voix sur les 132 députés. Le Forum pour le dialogue politique a élu, le 5 février, une autorité exécutive dont la tâche principale est d'organiser des élections présidentielles et parlementaires pour le 24 décembre. La Libye est confrontée à des violences depuis 2011. La signature, en octobre 2020, d'un cessez-le-feu par les parties libyennes, suivi d'un processus de dialogue facilité par l'ONU, a ravivé l'espoir d'un retour de la paix et d'une relance économique.

GOUTTE

Que faire en cas de crise ?

La goutte est une maladie articulaire chronique, provoquée par un excès d'acide urique dans le sang. Elle touche majoritairement les hommes vers 35 ans et les femmes à la ménopause. Une crise de goutte est très douloureuse et débute souvent au gros orteil.

La goutte est un rhumatisme qui évolue par crises. Contrairement aux idées reçues, la maladie de la goutte n'a pas disparu.

DÉFINITION

La goutte est une maladie due à l'augmentation d'acide urique dans le sang (on parle d'hyperuricémie). L'acide urique est un déchet qui résulte de la dégradation des purines, normalement évacué dans les urines. Au-dessus de 60 mg/L, l'organisme ne parvient plus à l'éliminer et l'acide urique forme des cristaux qui se déposent dans et autour des articulations, provoquant une réaction inflammatoire.

La maladie touche le plus souvent les hommes dès l'âge de 30 ans, mais aussi les femmes après la ménopause (entre 55 et 60 ans en moyenne). Quelles sont les causes d'une crise de goutte ? Comment prévenir et soulager cette affection ?

La goutte est un rhumatisme qui évolue par crises.

Elle provoque des douleurs brutales et intenses au niveau d'une ou plusieurs articulations, qui surviennent souvent la nuit. Le simple contact des draps peut devenir insupportable par exemple. L'articulation apparaît rouge et enflée ; la douleur peut s'accompagner de fièvre et de frissons.

Le gros orteil est le plus fréquemment touché (dans 70 % des premières crises de goutte), mais la cheville, le poignet, la main, le genou ou le coude peuvent également être concernés.

Les crises de goutte, qui durent plusieurs jours, se répètent à intervalles de quelques semaines à plusieurs années. Leur fréquence et leur durée tendent à augmenter au fil de l'évolution de la maladie, de même que le nombre de zones concernées. Après quelques années, de petits nodules non douloureux (des tophi) peuvent apparaître sous la peau. Dans certains cas, la goutte peut également se manifester par des calculs rénaux.

CAUSES

La goutte est provoquée par une augmentation d'acide urique dans le sang, due à un défaut de son élimination par les reins. Des antécédents familiaux de goutte, de même qu'une surcharge pondérale ou une hypertension artérielle peuvent favoriser l'apparition de la maladie. Certains médicaments peuvent également rendre l'élimination rénale de l'acide urique plus difficile. Par ailleurs, la consommation d'aliments riches en protéines animales, de boissons sucrées (sodas, jus de fruits) entraîne une production accrue d'acide urique.

DIAGNOSTIC

•L'interrogatoire et l'examen de la personne atteinte permettent en général d'évoquer le diagnostic de goutte.

•La présence de facteurs de risque : surcharge pondérale, hypertension arté-



rielle, antécédents familiaux de goutte... Lorsque le patient a des crises récurrentes typiques des crises de goutte, avec hyperuricémie, il est raisonnable d'établir un diagnostic clinique.

•En dehors des symptômes cliniques, une analyse de sang et/ou un dosage de l'acide urique contenu dans les urines (dosage urinaire) permettent généralement de confirmer le diagnostic.

•Par ailleurs, le diagnostic de la goutte peut être confirmé par la présence de micro-cristaux d'acide urique au niveau du liquide synovial ou un tophus (cristaux d'urate dans les zones sous-cutanées).

Entre les périodes de crise, l'identification de micro-cristaux d'acide urique au niveau des articulations asymptomatiques peut permettre un diagnostic. Le

patient peut être affecté à la fois par la goutte et une arthrite septique. Il est recommandé de faire une coloration de Gram et des cultures, même en cas d'identification de cristaux d'acide. La réciproque est également valable (il faut rechercher les cristaux en cas d'arthrite inflammatoire).

QUAND CONSULTER ?

Une articulation rouge et gonflée nécessite toujours une consultation médicale. En effet, si le diagnostic de goutte n'est pas confirmé, cela peut aussi être le signe d'une infection sous-cutanée ou articulaire qu'il faut traiter en urgence.

TRAITEMENT EN CAS DE CRISE

•En cas de crise, le repos de l'articulation atteinte est vivement conseillé. L'application locale de glace et la prise d'un anti-inflammatoire ou de colchicine permettent de soulager les douleurs.

•Une crise aiguë peut également être traitée en réalisant une ponction articulaire ou via l'injection de corticoïdes.

•Un traitement médicamenteux destiné à réduire le taux d'acide urique dans le sang (tel que l'allopurinol par exemple) est généralement prescrit.

•Le régime alimentaire est également corrigé pour prévenir l'apparition de nouvelles crises : moins d'aliments riches en protéines animales (surtout la viande rouge et les abats) riches en purine, une molécule azotée - plus de produits laitiers et de légumes, puis 2 à 3 litres d'eau par jour.

Acide urique : définition, normes et alimentation

L'acide urique est un produit de déchet normalement éliminé par l'organisme. Il provient de la dégradation de cellules mortes mais également de la digestion de certains aliments. Une augmentation du taux sanguin d'acide urique peut provoquer une goutte.

DÉFINITION

L'acide urique est le résultat de la dégradation des purines et des acides nucléiques. Il est éliminé dans les urines grâce à la filtration rénale.

Certains aliments en contiennent une quantité importante : abats, gibiers, fromages fermentés, œufs de poissons et coquillages.

Il est normalement présent, en petite quantité, dans le sang. Cependant, des excès alimentaires d'aliments contenant de l'acide urique, peuvent entraîner une augmentation du taux sanguin d'acide urique. Ce taux élevé est responsable notamment de la goutte ou de calculs rénaux.

ACIDE URIQUE BAS

On parle d'hypo-uricémie lorsque le taux d'acide urique est inférieur à 20mg/l. Cela peut arriver en cas de grossesse, d'insuffisance hépatique sévère, d'augmentation importante de la fréquence des mictions, ou de consommation de médicaments hypo-uricémiants.

Les taux d'acides urique bas sont peu fréquents et le retentissement sur l'organisme n'est que celui de leur cause.

ACIDE URIQUE ÉLEVÉ

Généralement, l'acide urique est peu présent dans le sang. Lorsqu'une concentration élevée est notable, on parle d'hyperuricémie.

Le taux d'acide urique est supérieur à 80mg/l. Cela peut arriver en cas de gros-



sesse, d'obésité, de consommation de certains médicaments (diurétiques, anticancéreux, bêta-bloquants, etc...), de régime hyper-protidique, d'effort musculaire intense, de ménopause ou de diabète. Les taux élevés d'acide urique entrent dans la définition du "syndrome métabolique".

Le risque de développer des crises de goutte est alors très important. Il s'agit d'une maladie aiguë se manifestant par une ou des articulations très douloureuses, rouges et chaudes (souvent le gros orteil). Si le taux d'acide urique reste élevé pendant plusieurs années, la maladie devient chronique et entraîne des douleurs articulaires invalidantes et une diminution du fonctionnement des reins. Les calculs rénaux peuvent être aussi le résultat d'acide urique en excès dans le sang.

EXAMENS

Le dosage sanguin de l'acide urique est effectué grâce à une simple prise de sang, réalisée à jeun.

Les valeurs normales d'acide urique sont comprises entre 40 à 60 mg/L (ou 240 à 360 umol/l) pour l'homme, entre 30 à 50 mg/L (ou 180 à 300 umol/l) pour la femme et entre 25 à 40 mg/L (ou 150 à

240 umol/l) pour l'enfant. Les normes diffèrent selon les techniques utilisées par les laboratoires.

QUAND CONSULTER ?

Le médecin prescrit un dosage sanguin de l'acide urique principalement aux personnes souffrant d'une anomalie de fonctionnement des reins ou aux personnes présentant des antécédents de calculs rénaux d'acide urique, une hyper-uricémie (taux d'acide urique trop élevé) ou une hypo-uricémie (taux d'acide urique insuffisant).

Ils peuvent également demander ce dosage en cas de grossesse, les femmes enceintes étant souvent sujettes à l'hyperuricémie, ainsi qu'aux personnes en surpoids ou adoptant un régime alimentaire favorisant l'hyper-uricémie (aliments contenant beaucoup de purines) et aux personnes souffrant de douleurs articulaires, notamment au niveau du gros orteil (symptôme d'une crise de goutte). Les résultats ne constituent pas à eux seuls un diagnostic.

Il est donc particulièrement conseillé de consulter un médecin afin de prévenir avec ce dernier des examens complémentaires ou un éventuel traitement.

TRAITEMENTS

Lorsque le taux sanguin d'acide urique est trop élevé, le médecin peut prescrire des médicaments comme l'allopurinol qui va permettre de diminuer ou stabiliser l'uricémie.

En cas de crise de goutte, des traitements à base de colchicine permettent de traiter la crise mais ne doivent pas être utilisés sur le long terme.

En fin, un régime alimentaire adapté est essentiel et complémentaire au traitement. Il peut parfois suffire lorsque l'hyper-uricémie n'est pas majeure.

LE VAUDEVILLE S'INVITE AU TNA

«Tayoucha», hors compétition mais compétitive...

Quand les femmes occupent la scène il se passe toujours quelque chose... Et lorsqu'une auteure et metteur en scène (Nesrine Belhadj) joue son propre rôle, cela donne un spectacle truculent «Tayoucha» qui raconte une partie de la condition féminine dans toute sa sensibilité et ses travers. En empruntant à la tragi-comédie ses principaux ingrédients. Comme pour faire passer le message en douceur...

De tous les registres théâtraux propres au quatrième art, le genre dit monologue, est peut-être l'un des plus difficiles. Car tenir en haleine seul une bonne heure et ou plus durant un public connaisseur n'est pas une sinécure, loin s'en faut. Raconter la condition humaine dans toute sa complexité et ses travers tout en captant l'attention soutenue de l'auditoire, n'est pas chose aisée non plus.

«Tayoucha» donc qui vient de m'taycha je suppose (une femme errante sans domicile fixe) et qui se débrouille comme elle peut pour s'en sortir dans un micro et macro environnement sinon tout à fait hostile, à tout le moins indifférent. Et on sait qu'il n'est de pire sort que cette même indifférence secrétée par une société aux antipodes d'elle-même d'abord et de tous les laissés pour compte ensuite. Sauf qu'on oublie souvent que n'importe quel être peut se retrouver, du fait des aléas de la vie, dans pareille posture qui rappelle un peu, soit dit en passant «les bas-fonds de Gorki».

UNE SATIRE FÉROCE ET TENDRE

Car la condition humaine est vulnérable, précaire et fragile pour tout dire. Et lorsque les humains tournent le dos à l'humanité, le pire n'est pas très loin. «Taycha» présentée hors compétition pour rappel durant ce 14^e festival du théâtre national professionnel à l'engouement grandissant, se veut une satire féroce et tendre quoiqu'on dise en ce qu'elle surfe sur le double registre du drame et du vaudeville. Symbole d'une existence tantôt rectiligne, tantôt chahutée et dont on ignore souvent la chute



finale. Pour en revenir à ce one man show, magistralement interprété par une comédienne talentueuse en ce qu'elle ne fait pas dans le chichi ou quelque autre artifice susceptible de dénaturer le fond et l'articulation du produit culturel proposé à un public restreint, on peut dire qu'il aura recueilli tous les suffrages d'une assistance conquise.

Mais on doit à la vérité de dire que le fait même qu'un spectacle soit hors compétition, il contribue d'une manière certaine (bien que tout soit relatif) à libérer le personnage central et unique de toutes les contraintes d'une distribution plus élargie où la concurrence et la stimula-

tion entre les différents protagonistes importe beaucoup. A contrario, le monologue a aussi d'autres exigences qui le rendent quelque part plus ardu et complexe, car l'effort de mémoire est plus long et plus astreignant. Tant il suffit d'un moindre hiatus (oubli, hésitation, etc.) malgré le souffleur tapi que le public ne voit pas et qui s'en vient, si nécessité fait loi, rappeler discrètement à la comédienne le fil conducteur.

C'est des choses qu'elles arrivent comme dirait l'autre. Ceci étant et pour ne pas s'éloigner de l'essentiel ou fausser compagnie au bon sens (quel doux euphémisme) ! Toujours pour ne pas

quitter la scène bredouille ou boudée par le public, Nesrine Belhadj, l'auteure et l'interprète de ce woman show qui convoque ici un humour savoureux, là le sérieux dans la dérision, affronte le public dont elle sollicite d'instinct l'adhésion et la complicité qu'elle obtient par ailleurs dans l'alternance recommencée et rythmée du vaudeville et de la tragédie. Et tous ces marqueurs illustrent on ne peut mieux les pérégrinations de cette femme portant une double casquette autant pour se parler à elle-même que solliciter ses alter ego. Dans tous leurs défauts, leurs qualités et les défauts de leur qualité.

LA RELÈVE POINTE LE BOUT DU NEZ

Tel cette «Tayoucha» plus à plaindre qu'à blâmer pour qui se donne la peine de se rire d'abord de lui-même avant de pousser des cris d'orfraie en direction d'autrui. Parce qu'autrui est le miroir fidèle de tous les «je», de tous les «nous» conjugués à tous les temps. Dans cette intemporel qui caractérise les êtres présentant et ou donnant à voir bien des similitudes et, ce, sous toutes les latitudes. Question qui ne pourrait pas plaire à tout le monde mais question tout de même : la relève pointe le bout du nez, voire tout le nez tant tous ces jeunes loups ne craignent point d'en découdre avec des sujets réputés jusque-là tabous et qu'on n'osait même pas, de fait, évoquer ne serait-ce que du bout des lèvres...Aujourd'hui on ne se contente plus, côté juvéniles, de défoncer des portes ouvertes mais surtout celles fermées à double tour...Vamos muchachos !

Amar Zentar

ONE WOMAN SHOW

Le monologue au féminin

«Tayoucha», un one woman show, écrit et mis en scène par Nesrine Belhadj, a été présenté samedi au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) dans le cadre du 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), devant un public restreint, tenu au respect des mesures d'hygiène sanitaire. Programmé en dehors de la compétition officielle du 14^e Fntp, «Tayoucha», histoire d'un personnage marginal et sans ressources campé par Nesrine Belhadj, rend en une heure de temps, la vie difficile des sans domicile fixe (SDF), les femmes notamment, et tire la sonnette d'alarme sur l'absence de solidarité dans la société actuelle.

LA COMÉDIENNE A RÉGALÉ LES FÉRUS

Pointant du doigt le sentiment égocentrique de vivre selon le mode du "chacun pour soi", un des travers les plus dévastateurs de toute idée de vie en communauté, la comédienne a régalié les férus du 4^e Art, présents à la salle Hadj-Omar (petite salle annexe au Tna) qui ont interagi avec elle, dans des atmosphères de convivialité. Tayoucha qui ne connaît ni tabous, ni garde fous, s'est lancée dans un discours au vitriol, racontant son vécu de SDF qui a élu domicile dans une station de bus et qui, pour survivre, travaille comme masseuse dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes. Abordant

également ses déboires de femme de ménage dans une maison luxueuse, Tayoucha dévoile le mode de vie excessif et l'indifférence des gens insensibles à la condition des démunis, aux visages souvent hideux, se cachant derrière de fausses apparences.

Dans ses accoutrements disparates et multicolores, Nesrine Belhadj, très inspirée, a donné un rendu intense et énergique, avec un sens élevé de la répartie, se permettant, par moments quelques errances extratextuelles, pour tenir avec intelligence, un commentaire et mettre, en temps réel, plus d'ambiance avec le public.

UNE MIMIQUE DU VISAGE TRÈS EXPRESSIVE

Faisant usage de mouvements et gestes folâtres et une mimique du visage très expressive sur l'ensemble des espaces de la scène, la comédienne s'est surpassée et a séduit son public qui le lui a bien rendu par des applaudissements nourris. Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au Tna, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au Tna. Des conférences, des masters-class, des spectacles de rue et des ventes de livres en présence de leurs auteurs, sont également au programme du 14^e Fntp.

"EL DJIDAR EL KHAMES"

Antagonismes exacerbés

La pièce de théâtre "El djidar el khames" (le cinquième mur), une comédie sociale sur la rivalité destructrice entre individus d'un même collectif, est entrée, samedi à Alger, en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), devant un public nombreux.

L'assistance du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), astreinte au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation de la pandémie du Coronavirus, a pu apprécier, 65 mn durant, une comédie sociale de caractères, écrite par Ali Tamert et mise en scène par Azeddine Abbar.

Dans la conception du "théâtre dans le théâtre", quatre comédiennes de différents niveaux culturels et sociaux, se disputent le personnage du premier rôle d'un spectacle non encore conçu, après avoir été mises en compétition, par leur metteuse en scène, par ailleurs autoritaire et féministe, pour trouver un personnage héroïque que chacune devra présenter.

Relevée encore par la présence de la servante, sixième personnage comique aux propos provocateurs, la trame du spectacle répercute un microcosme de la société algérienne, à travers le déchirement et la haine entretenus par les personnages entre eux, qui renvoient aux relations sectaires et égocentriques observées entre les individus d'une même société.

Métaphore sur l'ordre établi dans la société algérienne, proie à tous les égoïsmes et à l'individualisme, le spectacle, rendu par Amina Touati, Naouel Benaissa, Maya Imène Laimèche, Dalila Nouar, Naouel Aouak et Chahra Benbekriti, vise à réveiller les consciences sur la nécessité et l'utilité du vivre ensemble et l'importance de s'investir dans l'exercice de la citoyenneté.

Ajoutant de l'esthétique au spectacle, la scénographie, faite d'un éclairage aux couleurs vives et d'un décor unique à dominante rouge signé Mourad Bouchahir, a consisté en la reproduction d'une scène avec ses rideaux et une loge d'artiste, avec des meubles contenant différents costumes et accessoires de coiffure et de maquillage.

La bande son, œuvre de Abdelghani Mahmoudi, a également été d'un apport concluant au spectacle, travaillant sur le profil des différents personnages, qui par moment, s'unissent dans la douleur lorsqu'il arrive que leur rivalité soit mise de côté pour évoquer leur vies personnelles, en souffrance des mêmes problèmes existentiels. Les cinq femmes finiront par comprendre que leur mal provenait de leur cheffe artistique, tenue pour seule responsable de l'instauration de cet esprit de division et de rivalité démesurée.

Montée en 2019, la pièce de théâtre "El djidar el khames" (le cinquième mur) est produite par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbes, en collaboration avec le Fonds national de la promotion des Arts et des Lettres. Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars, avec au programme de dimanche, deux pièces de théâtre, "Saha l'Artiste", spectacle en off, de la Coopérative culturelle "Sindjab" de Bordj Ménaïel programmé au Théâtre municipal d'Alger-Centre et "Safqa" (le contrat), prestation en compétition, produite par le Théâtre régional de Tizi-Ouzou et programmée au Tna.

Des conférences, des masters-class et des spectacles de rue sont également au programme du 14^e Fntp.

FAF Zetchi s'explique

«J'ai perdu beaucoup de temps dans ma campagne ; environ deux mois. Je n'étais pas dans les meilleures conditions pour aller vers ces élections», lance le président de la FAF.

Grosse désillusion pour le président de la FAF, Khireddine Zetchi, qui n'a pu réaliser le rêve d'accéder au Conseil de la FIFA et d'emboîter ainsi le pas à son prédécesseur, Mohamed Raouraoua, premier algérien à intégrer le Comité exécutif de l'instance suprême du football mondial. Zetchi a retiré sa candidature après avoir constaté que les jeux étaient faits et les dés déjà jetés bien avant le congrès électif de la CAF à Rabat. « J'ai perdu beaucoup de temps dans ma campagne ; environ deux mois. La validation de mon dossier le 5 mars ne m'a pas laissé assez de temps pour continuer la campagne électorale que j'ai débutée au Cameroun lors de l'ouverture du CHAN. Je n'étais pas dans les meilleures conditions pour aller vers ces élections. Il reste encore du temps et il y aura d'autres occasions pour que nous puissions servir le football africain. En tant que championne d'Afrique, l'Algérie continue de donner beaucoup au football continental. Je pense que notre pays se doit d'avoir toujours une place de choix sur le plan



africain et international », a déclaré Zetchi à une télévision marocaine. « L'AG s'est déroulée dans de bonnes conditions sur le plan organisationnel et démocratique. Je tiens à féliciter le nouveau président de la CAF et tous ceux qui viennent d'être élus au bureau exécutif, ainsi que les nouveaux représentants africains à la FIFA. Beaucoup de choses sont à revoir dans le football africain et j'espère qu'ils seront à la hauteur de la confiance placée en eux », a ajouté Zetchi qui a commis une

erreur stratégique, selon nombre d'observateurs avertis, en choisissant de se porter candidat au Conseil de la Fifa au lieu de viser une place au sein de l'exécutif de la CAF.

DES ERREURS STRATÉGIQUES

Tout le monde s'accordait à dire que le Marocain Fouzi Lekjaa était le grand favori pour siéger à la FIFA surtout que les élections se tiennent au Maroc. Il était préférable au président de la FAF de se porter candidat au Comité exécutif de la CAF. L'Algérie avait perdu son siège au sein de l'instance suprême du football africain en mars 2017 où Mohamed Raouraoua a été battu par le Marocain Lekjaa. Zetchi avait deux belles opportunités pour intégrer le bureau directeur de la CAF, mais il ne les a pas saisies. La première en 2018 et la seconde en 2019. Il avait choisi de désigner ses vice-présidents, Bachir Ould Zmirli puis Amar Bahloul, comme candidats, mais sans réussite. La candidature d'Ould Zmirli a été rejetée, car envoyée en retard, en dehors des délais réglementaires, ce qui a permis au Libyen Jamal El Jaafri de siéger au sein du comité exécutif de l'instance africaine, alors que Bahloul a été battu en 2019 au Caire par un autre libyen, Abdelhakim El-Shalmani en l'occurrence. Depuis la défaite de Raouraoua en Ethiopie et l'élection de Zetchi à la tête de la FAF en mars 2017, notre pays n'a toujours pas réussi à intégrer le comité exécutif de la CAF. On est champion d'Afrique, mais absent dans les instances internationales. Dommage !

R. S.

L. B.

DÉNOMMÉ «LE PETIT FENNEC»

La FAF lance un tournoi au Sud

La FAF va lancer un tournoi dans le grand sud destiné aux écoles de football et dénommé « Le petit Fennec », et ce en collaboration avec la Sonatrach. « La Sonatrach et la Fédération Algérienne de Football (FAF) ont décidé d'unir leurs efforts afin de contribuer à l'essor et au développement du football national, notamment dans le grand sud et plus particulièrement dans les zones d'ombre. Ainsi, la première édition d'un tournoi des écoles de football du grand sud algérien sera organisée durant les vacances scolaires de printemps. Dénommé "Le petit Fennec", ce tournoi permettra de réunir les équipes juvéniles de plusieurs wilayas du grand sud dans une compétition où les talents seront certainement au rendez-vous. Le tournoi aura lieu (du 15 au 18 Mars 2021) au niveau du complexe IRARA de Sonatrach à Hassi Messaoud. Il regroupera 12 équipes garçons et 4 équipes féminines (entre 12 et 13 ans), soit un total de 208 jeunes pousses issus du grand Sud et que les techniciens présents sur place vont évaluer les performances et détecter les profils les plus prometteurs pour intégrer l'élite footballistique nationale. Des médailles et des récompenses seront distribuées aux meilleurs joueurs et joueuses représentant des clubs et académies des wilayas d'Adrar, Bechar, Touggourt, Tamanrasset, Ouargla, El Oued, Laghouat et Ghardaïa », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. « L'organisation d'un tel événement a pour objectif de booster la pratique sportive en général et celle du football en particulier, notamment chez les jeunes catégories qui représentent l'avenir du sport national.

Ce tournoi sera certainement suivi d'autres à l'avenir afin de poursuivre l'effort de développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire national et, ainsi, évaluer et sélectionner les potentiels grands sportifs de demain qui porteront haut les couleurs nationales dans les grands événements sportifs internationaux », a-t-on ajouté dans le même communiqué.

COUPE DE LA CAF

La JSK à Lusaka sans Raïah et Bounoua

La formation de la JS Kabylie s'est envolée, hier matin, pour Lusaka, à bord d'un avion spécial, en prévision de son second match en phase des poules de la Coupe de la CAF, mercredi, face aux Napsa Stars de la Zambie. Deux joueurs sont laissés à la maison par Denis Lavagne, en l'occurrence les deux milieux de terrain, Malik Raïah et Abdesmed Bounoua. Raïah est suspendu pour cumul de cartons alors que Bounoua est sanctionné pour avoir contesté son statut de remplaçant. Les Canaris sont logés au Bonanza Resort, soit le même hôtel où séjournera l'équipe nationale avant son match contre la

Zambie. Le Directeur sportif du club, Kamel Abdeslam, se montre confiant. « La victoire contre la bonne équipe du Coton Sport nous a soulagés. L'ambiance est magnifique. On veut continuer sur cette lancée et confirmer contre Napsa Stars en Zambie. Moi, j'y crois. On a des joueurs de qualité, qui se donnent à fond. Je pense qu'on peut gagner en Zambie, je suis optimiste », a confié Abdeslam au site officiel du club.

2 RECRUES ET PAS DE LIBÉRÉS

S'agissant du prochain mercato, Abdeslam a annoncé l'arrivée de deux nouveaux joueurs. « La commission de

recrutement est déjà installée. On va ramener deux joueurs et il n'y aura aucun départ. On a ciblé les profils qui nous intéressent et le dernier mot revient à l'entraîneur », dira le directeur technique de la JSK, déterminé à convaincre les joueurs en fin de contrat à rempiler en fin de saison. Quatre cadres de l'équipe seront en fin de contrat, à savoir Hamroune, Aït Abdeslam, Benbot et Bounoua. « On veut leur renouveler, on a besoin de stabilité. On ne peut retenir bien évidemment celui qui veut partir », précise l'ancien milieu de terrain de la JSK.

L. B.

TENNIS

Mohamed Sofiane Yousfi nouveau président de la FAT

Le président de la Ligue de Béjaïa, Mohamed Sofiane Yousfi, a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue samedi à Alger. Mohamed Sofiane Yousfi a récolté 15 voix sur les 31 prononcées lors des travaux de cette AGE, alors que le second candidat Nacereddine Benhabiles, président de la Ligue algéroise, a obtenu 13 voix. Trois (03) bulletins sont déclarés nuls. Les travaux de ce rendez-vous ont été supervisés par le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abderrazek Belkadi, en présence d'un huissier de justice. "Je remercie les membres de l'AG pour leur soutien et leur sens de responsabilité. Maintenant, il est de notre devoir de relever le défi et de construire un projet réel pour le tennis algérien. Nous devons penser à la nouvelle génération et faire honneur à ce pays. Il faut partir sur des bases sereines avec une grande détermination", a déclaré Yousfi, fraîchement élu. Mohamed Sofiane Yousfi (52 ans) chef d'entreprise privée, a estimé qu'il y a plusieurs volets qui doivent être améliorés. "Maintenant, la priorité est de mettre en place une gouvernance qui s'appuie sur de la compétence et un personnel qualifié et avec des outils très modernes de communication. Plusieurs autres ateliers sont également au programme, notamment la formation et les jeunes talents, un Centre d'entraînement pour l'élite, le corps médical, le corps arbitral et le management. Nous allons travailler aussi pour développer le beach-tennis à travers le territoire national", a expliqué le natif de Béjaïa. Outre Mohamed Sofiane Yousfi, l'AG a procédé à l'élection du nouveau Bureau fédéral, composé de sept (7) membres, pour le mandat olympique 2021-2024. Composante du Bureau fédéral : Président : Mohamed Sofiane Yousfi Membres : Tahar Azzi (21 voix), Nabil Cheriak (19 voix), Idris Mohammed Kerroum (17 voix), Oussama Masmoudi (17 voix), Mourad Benguerroua (17 voix), Hocine Cheghib (17 voix), Nabila Bouchabou (16 voix).

HANDBALL

L'Algérie s'incline face à la Suède

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de handball a été battue par son homologue suédoise sur le score 36-25, mi-temps (19-10), en match disputé samedi à Berlin (Allemagne), pour le compte de la deuxième journée du Tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo. C'est la deuxième défaite du sept algérien en autant de rencontres après celle concédée face à la Slovaquie (36-28) la veille, pour le compte de la première journée du tournoi. Dans l'autre match de deuxième journée, l'Allemagne a dominé la Slovaquie sur le score 36-27, mi-temps (22-12). A l'issue des matchs de la seconde journée, l'Allemagne et la Suède sont en tête du groupe avec 3 points devant la Slovaquie 2 point. L'Algérie ferme la marche (0 pt). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

FC BARCELONE

Koeman encense Messi

Ronald Koeman a souligné l'importance de Lionel Messi au FC Barcelone, alors que la Pulga va égaler le record de Xavi, joueur le plus capé de l'histoire du club (767 matches).

À la veille de la rencontre entre le FC Barcelone et Huesca, ce lundi soir (21 heures), comptant pour la 27e journée de Liga, Ronald Koeman, l'entraîneur de l'équipe catalane a rendu hommage à Lionel Messi qui va disputer son 767e match sous la tunique du Barça, égalant le record de Xavi. « C'est un nombre de matches incroyable, cela démontre aussi ce qu'il a fait ce qu'il a fait pour le club, a déclaré l'entraîneur néerlandais. Ce sera un grand match, même si le suivant sera un de plus que Xavi. C'est incroyable car cela prouve à quel point il est important pour Barcelone. Le nombre de matches, de buts, de triplés, de titre, espérons qu'on continuera à gagner des titres avec Leo.»

LAPORTA AURAIT BOUCLÉ LE DOSSIER AGÜERO

Après Eric Garcia, le FC Barcelone aurait bouclé une nouvelle opération. Président du club catalan, Joan Laporta aurait trouvé un accord avec Sergio

Agüero, qui devrait arriver libre durant l'intersaison. « Ils (les médias) écrivent tous Barça, Barça, Barça. On va patienter un peu. Arrêtez. Je suis toujours à Manchester City » déclarait Sergio Agüero sur sa chaîne Twitch au sujet des rumeurs qui l'envoient au FC Barcelone. En fin de contrat en juin prochain avec Manchester City, l'attaquant argentin ne discuterait pas d'une prolongation de contrat avec ses dirigeants selon les dernières informations de Goal. Un départ à la fin de la saison serait d'actualité pour Sergio Agüero apprécié par Joan Laporta. Elu nouveau président du FC Barcelone, l'homme de 58 ans aurait entamé des contacts avec le Kun afin de lui présenter son projet sportif. Des paroles qui auraient fini par convaincre l'international argentin. Selon les informations d'As, Sergio Agüero devrait rejoindre le FC Barcelone la saison prochaine. Joan Laporta aurait trouvé un accord avec l'attaquant argentin, qui devrait s'engager avec le club catalan jusqu'en 2023. Le joueur de 32 ans devrait rejoindre ses nouveaux coéquipiers à l'intersaison, une fois que son contrat avec Manchester City aura pris fin. Agüero devrait être la seconde recrue estivale du FC Barcelone, après Eric Garcia, autre joueur de Manchester City. Le contrat devrait être signé dans les prochains jours, lorsque Joan Laporta prendra ses fonctions. Une arrivée qui pourrait également avoir une incidence sur l'avenir de Lionel Messi, les deux joueurs étant très proches.



GRIEZMANN VERS LA JUVE

Les problèmes d'Antoine Griezmann n'échappent plus à personne. Alors qu'il était retourné s'asseoir sur le banc du FC Barcelone l'espace de trois rencontres, le Français a finalement retrouvé sa place de titulaire, sans toutefois parvenir à s'imposer. Sa prestation lors du huitième de finale retour de Ligue des champions face au Paris Saint-Germain (1-1) a illustré ce malaise, avec un « Grizi » volontaire dans l'effort, mais beaucoup trop effacé offensivement. De quoi relancer l'idée d'un possible départ vers des cieux plus cléments.

Comme par exemple ceux de la Juventus, qui songerait de son côté à se séparer de Paulo Dybala. D'après le Corriere dello Sport, la Vieille Dame et le Barça

pourraient s'échanger leurs offensifs. La situation de Dybala à la Juve n'est pas des mieux engagées, lui dont le contrat prendra fin en juin 2022, et pour lequel les discussions pour une prolongation semblent bien mal embarquées.

Mais cet éventuel échange Griezmann-Dybala pourrait être mis à mal par un second troc impliquant cette fois le Bianconero et son compatriote argentin Mauro Icardi.

D'après La Repubblica, ce dernier pourrait être vendu par Leonardo afin de libérer un peu de liquidités en vue d'un possible recrutement d'une grosse star comme Lionel Messi ou Cristiano Ronaldo. Ce qui n'empêcherait pas l'arrivée de Dybala, dont le profil plait au directeur sportif du Paris Saint-Germain.

JUVENTUS

Ronaldo vers Lille ?



Le futur de Cristiano Ronaldo fait beaucoup parler et encore plus fantasmer. Mais il y a des limites que les supporters ne peuvent pas franchir. Des limites pourtant transgressées par José Fonte avec une grande célérité.... Alors que seule une poignée de formations peuvent prétendre aux émoluments de Cr7, le défenseur de Lille rêve de faire de son compatriote un Dogue. Ainsi, dans une interview accordée au site portugais Maisfutebol, José Fonte a été sondé sur le futur de son collègue en sélection. Le défenseur central de la Seleção se dit prêt à ouvrir les bras au quintuple Ballon d'or à Lille. « Les clubs intéressés ne manqueront pas ! Quelle que soit sa décision, ce sera intéressant à voir. Bien sûr, tout le monde aime suivre Cris, attendons de voir. Il se pourrait qu'il vienne à Lille », a souri le défenseur nordiste. « Seul Cristiano peut prendre cette décision (de quitter la Juve, ndlr). Il avait déjà prouvé qu'il était le meilleur au monde dans les championnats anglais et espagnol, et maintenant il le prouve en Italie », a encore estimé Fonte. Pour rappel, l'émission espagnole El Chiringuito a lancé la bombe cette semaine. Jorge Mendes, agent de CR7, négocierait un retour de Cristiano Ronaldo au

Real Madrid par la grande porte. Cette opération XXL permettrait au Real de retrouver un atout qui avait pour habitude de fournir 50 buts par saison et de faire souffler un Karim Benzema fatigué de jouer seul les héros.

CR7 PROMET DE SE RELEVER

Il est sur toutes les lèvres en Italie depuis l'indigente élimination de la Juve aux mains de Porto en 8es de finale de la Ligue des Champions. L'ancien président de la Juve aimerait le voir quitter le club piémontais et le traite de « fiasco financier ». D'autres observateurs tels que l'ancien international italien Antonio Cassano prennent encore moins de gants avec CR7. Il se murmure en outre que le Real Madrid voudrait le récupérer. Tancé, acculé, menacé, Ronaldo promet de se relever, comme il l'a confié via un message publié sur ses canaux sociaux, ce samedi. « Plus important que le nombre de chutes que vous faites dans la vie, c'est la rapidité et la force avec lesquelles vous vous remettez sur pied... Les vrais champions ne se brisent jamais. Nous nous concentrons déjà sur Cagliari, sur la lutte pour la Serie A, sur la finale de la Coupe d'Italie et sur tout ce que nous pouvons encore réaliser cette saison. Il est vrai que le passé appartient aux musées, mais heureusement, le football a de la mémoire... et moi aussi ! L'histoire ne s'efface pas, elle s'écrit chaque jour avec de la résilience, de l'esprit d'équipe, de la persévérance et beaucoup de travail. Et ceux qui ne comprennent pas, cela ne connaîtront jamais la gloire et le succès », a asséné sur Instagram l'ancien merengue, qui a visiblement hâte d'en découdre

REAL MADRID

Ramos en colère



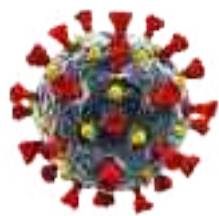
Alors que le capitaine effectuait son retour ce samedi, il a bien failli se blesser très gravement sur une action dans la surface d'Elche. Son opposant lui attrape le bras et le tire vers le sol, dans un mouvement qui aurait pu avoir de lourdes conséquences. Pourtant, l'arbitre Figueroa Vázquez n'a pas sifflé faute, ni même pris le soin d'aller revisionner l'action avec l'aide du VAR.

De quoi mettre Sergio Ramos dans une colère noire. Les caméras de la COPE ont capté les protestations de l'Espagnol : « Pénalty, bon sang ! Allez regarder les images, je ne l'ai pas attrapé ! Revision-

nez le, c'est un penalty très clair ! C'est un miracle qu'il ne me casse pas le bras ! Je vous demande d'aller voir, s'il vous plaît. Pénalty gros comme une maison ! », lance Ramos à l'arbitre. Le Real ne s'est plus vu accorder un penalty depuis 21 journées de Liga, ce que le directeur des relations institutionnelles du club, Emilio Butragueno, a lui aussi relevé en fin de rencontre : « Je préfère laisser la parole aux experts qui revoient l'action sous différents angles, nous n'avons pas grand-chose à ajouter, mais oui, ça interpelle de ne pas avoir eu de penalty en notre faveur depuis octobre... »

IL REFUSE DE BAISSER SON SALAIRE

Le défenseur et capitaine du club merengue avait évoqué les négociations concernant un possible nouveau contrat, un peu plus tôt dans la semaine : « Il y a beaucoup d'incertitude. J'aimerais pouvoir vous donner du nouveau, mais il n'y en a pas. Je pensais simplement à revenir de ma blessure et à terminer la saison de la meilleure des manières. Il n'y a rien de nouveau pour la prolongation. Je vous garantis que, quand il y en aura, je serai le premier à le communiquer. Mais maintenant, je suis tranquille. Je ne pense qu'à savourer la saison », avait-il précisé. Selon les informations obtenues par le quotidien AS, Florentino Perez, son président, souhaite qu'il réduise son salaire de 10 %, pour rester. Sergio Ramos ne l'entendrait néanmoins pas de la même oreille et ferait le forcing pour conserver son niveau de rémunération. Il commencerait d'ailleurs à s'agacer, tandis que la presse évoque également un ultimatum fixé par le club à la fin du mois de mars. Recruté en 2005, Sergio Ramos a joué 668 matchs et inscrit 100 buts, toutes compétitions confondues, sous la tunique madrilène. Il ne manque bien sûr pas de prétendants.



PANDÉMIE DE COVID-19

122 nouveaux cas, 104 guérisons et 2 décès en 24h

COMPLEXE SIDER EL HADJAR (ANNABA)

15 000 tonnes de bobines destinées à l'exportation



Le complexe Sider El Hadjar d'Annaba est actuellement en voie d'exporter 15 000 tonnes de bobines à partir du Port d'Annaba vers l'Italie dans le cadre de son programme d'exportation de l'année 2021, a-t-on appris hier de la présidente du Conseil d'administration du complexe, Djamilia Labiod. Dans une déclaration à l'APS au siège de la direction générale de l'entreprise, en présence du directeur général adjoint Lotfi Manaâ et du responsable de la communication Farid Dridi, Mme Labiod a indiqué que le complexe Sider El Hadjar, qui déploie de gros efforts pour préserver sa position sur le marché et pénétrer les marchés internationaux par des produits compétitifs, a élaboré pour l'année 2021 un plan d'exportation de 220 000 tonnes de produits ferreux plats et longs pour un montant

de 100 millions de dollars, ce qui représentera 20 % du chiffre d'affaires du complexe. Elle a rappelé que le complexe a exporté en 2019 pour 51 millions de dollars (33 milliards DA) soit 17 % de son chiffre d'affaires pour un volume total de produits ferreux estimé à 153.000 tonnes, tandis qu'en 2020 le volume exporté a été de 90.000 tonnes pour une valeur de 26 millions de dollars. Le recul du volume de la production du complexe Sider El Hadjar en 2020 est la conséquence de la pandémie du coronavirus qui a affecté les activités du complexe qui couvre les besoins en produits ferreux du marché national et exporte vers plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie dont l'Italie, la France, l'Espagne, l'Egypte, la Syrie, la Tunisie, l'Inde et le Pakistan, a-t-elle ajouté. La direction de Sider El Hadjar ambitionne d'engager

la seconde phase du plan d'investissement pour laquelle une enveloppe financière de 45 milliards DA a été affectée, a indiqué Mme Labiod. Le déséquilibre actuel entre le rendement des unités réhabilitées et modernisées au titre de la première phase, notamment la zone chaude, et celui des unités n'ayant encore pas été réhabilitées affecte d'une manière négative le rythme de production et le rendement général du complexe, a fait savoir Mme Labiod qui a estimé que la concrétisation de la seconde phase du plan d'investissement «nécessitera tout au plus 24 mois». Les capacités de production du complexe Sider El Hadjar qui emploie 6 000 travailleurs s'élèvent actuellement à 750 000 tonnes et devraient dépasser un (1) million de tonnes après l'exécution de la seconde phase du plan d'investissement, indique-t-on.

COLLISION ENTRE UN CAMION ET UN VÉHICULE LÉGER À BÉJAÏA

Deux morts et deux blessés

Une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger, survenue hier matin sur la RN26 à hauteur du lieu-dit "Maâkal", non loin de la ville de Sidi-Aïch, à 57 km à l'ouest de Béjaïa, a causé la mort de deux personnes alors que deux autres ont été blessées dans le même accident, apprend-on de la Protection civile. Toutes les victimes étaient originaires de la wilaya voisine de Bordj Bou Arréridj. L'une a péri

sur place et la seconde a succombé à ses blessures durant son transfert à l'hôpital. Les blessés, quant à eux, souffrant de graves blessures, ont été admis à l'EPH de Sidi-Aïch, a-t-on précisé. L'on ignore les causes à l'origine de cet accident, survenu en début de matinée à un moment où la circulation routière, malgré l'obscurité de la nuit était encore très fluide, a-t-on ajouté. Les deux personnes décédées portent à cinq le nombre

de victimes originaires de Bordj Bou Arréridj depuis le début de l'année. Il y a quelques semaines, trois personnes ont perdu la vie à Boudjellil sur un tronçon de la pénétrente Béjaïa/Ahnif (Bouira) dans des conditions pour le moins troubles. Leur accident, une collision entre deux véhicules, s'est produit vers 01h30 du matin, à un moment où le trafic automobile était quasiment nul.

AGENCE NATIONALE DE RÉALISATION DU PORT CENTRE DE CHERCHELL

Amar Grine installé à sa tête

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a présidé hier, l'installation de M. Amar Grine, dans ses fonctions de Directeur général de l'Agence nationale de réalisation du Port Centre de Cherchell, a indiqué un communiqué du ministère. M. Grine occupait le poste de Directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), selon la même source.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA

Trois ans de prison ferme pour apologie d'actes terroristes

Une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA a été prononcée, hier, par le tribunal criminel d'appel de Ouargla à l'encontre de Ch. M (28 ans) pour «apologie d'actes terroristes portant atteinte à la sécurité de l'Etat» et «réimpression et diffusion de tracts et enregistrements faisant l'apologie d'actes terroristes». Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de février 2020, lorsque les services de sécurité de Ouargla ont obtenu des informations faisant état de l'établissement,

par le mis en cause, de contacts via les réseaux sociaux avec une organisation terroriste activant au Moyen-Orient et des terroristes à l'étranger. L'enquête a révélé que le mis en cause a procédé au téléchargement, via son compte Facebook, de plusieurs ouvrages, vidéos, photographies et chants incitant à l'action terroriste. Le représentant du ministère public avait requis, devant la gravité des charges retenues contre le mis en cause, une peine de 20 ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA.

Au fil du jour

La légende et la sueur

Par Rachid Ezziane

Il y a quelques mois, il m'a été donné, par hasard, de lire un livre dont le sujet, à dire vrai, n'entrait pas dans mes habitudes de lecture, étant, personnellement, féru de littérature. Mais le titre de l'ouvrage, ainsi qu'une phrase dans le résumé de la quatrième couverture, m'incitèrent à le «prendre» d'une traite.

«Sonatrach, le temps des pionniers», est le titre du livre. Ecrit par deux éminents professeurs : Taïeb Hafsi, professeur de la chaire Walter J. Somers de management stratégique international à HEC de Montréal et Madame Narimane Atchi, diplômée de la même HEC de Montréal.

La lecture de cet ouvrage a fait réveiller en moi des souvenirs. Aussi, beaucoup de questionnements. Et même quelques fibres de patriotisme. Le tout enrobé de légende et de transpiration d'hommes sincères. Car il y a eu des hommes sincères. Et il y a eu aussi des hommes patriotes et désintéressés, sinon jamais Sonatrach n'aurait pu faire nourrir tout un pays. Et elle l'a fait durant un demi-siècle au milieu d'une concurrence mondiale féroce.

Certes, avec des hauts et des bas, mais le véritable enjeu était dans sa survie pour la pérennité de l'Etat algérien. D'aucuns croient que Sonatrach n'est que quelques puits de pétrole et de gaz. La vérité est tout autre. Car l'enjeu suprême se jouait en aval de la production. Et en aval, et jusqu'à Skikda et Arzew, ce sont des milliers de kilomètres de pipes à gérer et contrôler, des raffineries à construire et gérer, des usines de gaz liquéfié à vendre et à acheminer par méthaniers, des écoles de formation à diriger, du personnel à installer dans des zones inhospitalières avec des paysages presque lunaires. Pour pouvoir relever le défi, Sonatrach avait besoin de véritables cadres militants. Le salaire et le poste ne pouvaient à eux seuls suffire. Ils devaient être motivés par la transcendance et l'amour du pays. Et ces hommes, surtout les pionniers, l'avaient dans leurs cœurs, et l'ont prouvé durant de longues années. Combien est facile, aujourd'hui, quand tout est devenu à portée de main, de porter des jugements de valeur. Combien il est injuste de croire que Sonatrach n'est qu'un nid de guêpes. Combien il est juste d'être reconnaissant envers tous ceux qui ont usé leurs neurones pour que Sonatrach puisse être classée au vingtième rang dans le monde. Et qui continuent à le faire, en silence, malgré tout ce qui se dit et se concocte dans les laboratoires d'outre-mer. Combien il est judicieux de rendre un hommage à tous ces hommes et femmes qui ont cru et osé relever le défi, sans aucune autre considération que l'amour qu'ils portent à leur pays. Combien seront honorés tous ceux qui ont pris le flambeau des mains des anciens et qui continuent à garder les torchères [flaring] allumées.